

LA RÉGION

Le Saguenay hérite du 1^{er} parc marin canadien

Après 10 ans de négociations, le premier parc marin canadien devient réalité. L'entente Canada-Québec, créant un parc marin de 800 km a été ratifiée, hier. **A-3**

Un curé dénonce la Loi sur l'aide sociale

Le curé de Saint-Jacques de Causapscal, l'abbé Jean-Marie Lefrançois, a cité un exemple d'absurdité pour dénoncer la Loi sur l'aide sociale. **A-3**

LE QUÉBEC

Péladeau veut mettre fin à l'émoi causé par « L'Actualité »

M. Péladeau estime que « l'éditeur de L'Actualité, M. Jean Paré, a exprimé ses regrets et publié une rectification acceptable et suffisante. **A-13**

LE CANADA

Les évêques n'appuient pas le projet de loi sur l'avortement

La Conférence des évêques catholiques du Canada a résolu de ne pas appuyer le projet de loi sur l'avortement dans son état actuel. **A-9**

LES ARTS

Céline Dion sans frontière

À 22 ans, Céline Dion a déjà enregistré plus d'une dizaine de disques. Son évolution, elle l'attribue en partie au travail, et maintenant, elle vise le monde. **E-1**

L'ÉCONOMIE

Le chômage passe de 5,6 % à 8,2 % en un an dans la région

La région métropolitaine de Québec a perdu 3 000 emplois entre mars 1989 et mars 1990, le taux de chômage passant de 5,6 % à 8,2 % durant cette période. **B-1**

LA BONNE CHÈRE

La TPS aura un impact important sur la restauration

Plus d'une centaine de restaurateurs de la région de Québec se sont fait expliquer cette semaine les impacts de cette nouvelle taxe qui sera réfléchi au client. **D-4**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4 à A-6
Le Canada	A-6 à A-9
Le Monde	B-8 à B-13

Annonces classées	F-11 à F-15
Arts	Cahier E
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	D-1 à D-9
Bridge	F-13
Carrières	D-10 à D-16
Décès	F-14 à F-17
Dossiers	A-19
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-18
Feuilleton	F-13
Habitat	Cahier C
Horoscope	C-12
Mots croisés	F-13
Mot fléché	C-24
Mot mystère	C-24
Où aller à Québec	E-13
Patron	C-26
Tourisme	F-1 à F-8
Université	A-11

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées. Maximum : près de 0. Vents modérés par moments. Demain : nébulosité partielle. **S-16**

Si l'État accroît la part des commissions scolaires Le bond de la taxe scolaire sera de 115 % à Québec

Le compte de taxes scolaires des contribuables de Québec subira une hausse de 115 % si le gouvernement augmente de 320 millions \$ la part que les commissions scolaires vont chercher en impôt foncier !

par **BOÏT ROUTHIER**
LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'une étude rendue publique, hier, par le

maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, et le trésorier de la ville, M. Guy Martineau.

Les 320 millions \$ feraient passer les contributions au titre de la taxe scolaire de

264 000 000\$ à 584 000 000\$ pour l'ensemble du Québec, sur une base annuelle.

Les revenus globaux des quatre commissions scolaires du territoire de la ville de Québec, acquittées par les contribuables sur la base de la taxation 1989-90, passeraient de 6 675 000\$ à 14 381 000\$.

Et l'augmentation moyenne des taxes des contribuables pour l'ensemble des quatre commissions scolaires serait de l'ordre de 115 %. M. Martineau a fait voir qu'un compte de 150 \$ passerait autour de 320 \$ ou 330 \$.

Pour que le contribuable ne
Suite A-2, Taxe...



Le maire L'Allier a invité le Québec à mettre de l'ordre dans ses dépenses et son administration.

Terre-Neuve a posé un geste hostile au Québec (Bourassa)

« Le Canada anglais aura à choisir entre le Québec et Terre-Neuve », a lancé, hier, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, découragé par le geste posé par M. Clyde Wells, qui a officiellement retiré l'appui de sa province à l'accord du lac Meech. Le premier ministre Bourassa a parlé d'un « geste hostile au Québec ».

par **MICHEL DAVID**
LE SOLEIL

« Je comprend que M. Wells veut défendre Terre-Neuve, mais il y a d'autres façons de provoquer le Québec, qui est un de ses partenaires économiques majeurs », a déclaré M. Bourassa au cours d'un entretien téléphonique, tout en se défendant bien de proférer des menaces.

Même s'il admet que « c'est un coup dur à l'entente », M. Bourassa prétend que tout n'est pas perdu, que M. Wells peut encore « évoluer » d'ici deux mois, comme l'a fait, selon lui, M. Jean Chrétien. « Deux mois en politique, ça peut être long », souligne-t-il. Il admet cependant qu'il n'a aucune indication à cet effet et il n'a pas l'intention de parler à M. Wells.

Bouchard découragé
De passage à Québec, hier, M. Lucien Bouchard a admis être découragé. Si ce n'est pas
Suite A-2, Bouchard...

Un véritable roman de série noire



Le couple Jules Portant et Françoise Roy reverront-ils un jour Élisabeth, aujourd'hui âgée de quatre ans et demi.

Un couple québécois accusé de rapt d'enfant en république Dominicaine

C'est un véritable roman de série noire que vient de vivre en république Dominicaine, Jules Portant et Françoise Roy, de Saint-Lambert-de-Lévis. Avec en toile de fond une abracadabrante histoire de plainte non fondée de rapt d'enfant, d'une incarcération illégale de 10 jours pour Mme Roy et de coûteux pots-de-vin.

par **ROGER BELLEFEUILLE**
LE SOLEIL

Pour le moment, ce couple au début de la cinquantaine attend avec de plus en plus d'impatience l'issue incertaine d'un

feutré chassé-croisé entre Ottawa et Santo Domingo, la capitale dominicaine. Au coeur de cette saga invraisemblable, une fillette de quatre ans et demi, Elisabeth, citoyenne canadienne mais d'origine dominicaine, dont la paternité est légalement reconnue à M. Portant.

Le prologue de cette histoire fort complexe remonte en

somme à 1985, alors qu'une domestique du nom d'Ana Dina Rodriguez Cabrera donna naissance, à Puerto Plata, à une fillette prénommée Elisabeth. M.

Autre texte en page A-20

Suite A-2, Dominicaine...

La direction de l'école St-Michel s'explique mal la mort du jeune Clayton Robichaud



Le directeur de l'école Saint-Michel de Sillery, Marc Morel, indique l'endroit où le petit Clayton Robichaud (en médaillon), sept ans, a été coincé mortellement, jeudi après-midi, lors de la fermeture d'un mur rétractable du gymnase.

Le climat était chargé d'émotion, hier, à l'école primaire Saint-Michel de Sillery, au lendemain de l'accident qui a coûté la vie à un élève de deuxième année, mort étouffé dans des circonstances mystérieuses, lors de la fermeture d'un mur rétractable du gymnase.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Membres de la direction, enseignants et écoliers s'expliquaient mal comment le petit Clayton Robichaud, 7 ans, avait réussi, vers 15 h 15, jeudi après-midi, à fausser compagnie à son professeur d'éducation physique et demeurer seul dans le gymnase où son corps devait être retrouvé, quelques minutes plus tard, coincé entre un mur et une porte accordéon servant à séparer le local en deux.

Dans une conférence de presse impromptue, le directeur général adjoint de la commission scolaire des Découvreurs, M. Vincent Tanguay, a révélé

hier matin que l'accident était survenu à l'insu du professeur d'éducateur physique qui, comme c'est l'habitude après la dernière période de la journée, a actionné le dispositif permettant de séparer par un mur le service de garderie et les activités para-scolaires. Ce mécanisme est contrôlé à distance, depuis le couloir menant au gymnase. De cet endroit, l'enseignant ne peut cependant voir si quelqu'un se trouve près du mur en question.

C'est seulement après avoir reconduit le groupe de 27 élèves à sa classe que la professeure s'est aperçue que le petit Clayton manquait à l'appel. Elle devait aussitôt en avvertir le secrétariat. A son retour au gym-

nase, elle faisait la macabre découverte. L'écolier était resté debout, coincé entre les deux murs.

Système datant de 1962

Appelés sur les lieux de la tragédie, à l'angle des rues Chanoine-Morel et Sheppard, les policiers de Sillery ont pratiqué le massage cardio-respiratoire sur le bambin en attendant l'arrivée des ambulanciers. En vain. Son décès devait être constaté quelques instants plus tard au CHUL. L'autopsie a démontré que la mort était imputable à une « asphyxie par compression thoraxique ».

Les dirigeants de la commission scolaire ont reconnu que le mur rétractable remontait à l'époque de la construction de l'école, en 1962, mais que les experts gouvernementaux n'avaient noté aucun danger lors

Suite A-2, Clayton...

DÉPÔTS GARANTIS

12%
25 000 \$ et plus

15 mois Intérêt à l'échéance
18 mois Intérêt annuel
30 mois Intérêt annuel
2 ans Intérêt annuel

Ces taux peuvent changer sans préavis

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À partir de
13 1/2%

BÉNÉFICES PLUS

**LE SUMMUM DES COMPTES
ÉPARGNE-CHEQUES**
Jusqu'à **12³²%**

Sillery:	1354 Maguire	681-8282
Québec:	Place Fleur de Lys	522-4618
St-Foy:	Place de la Cité	652-7000
Levis:	Les Galeries Chagnon	833-4450

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!



DEMAIN DANS LE SOLEIL



Marc-André Tardif sur la route du tennis professionnel

À l'âge de 15 ans, la vie de Marc-André Tardif est déjà réglée comme du papier à musique. Tout converge vers une carrière dans le tennis professionnel. « Jadis un passe-temps, le tennis est devenu un moyen de préparer mon avenir, a confié l'adolescent de Sillery à notre reporter Maurice Dumas. Je veux faire carrière dans ce sport et je ne négligerai rien pour atteindre mon objectif. Ça fait environ deux ans que j'y pense. » À lire dans les pages centrales de notre Tabloid Sport, demain.



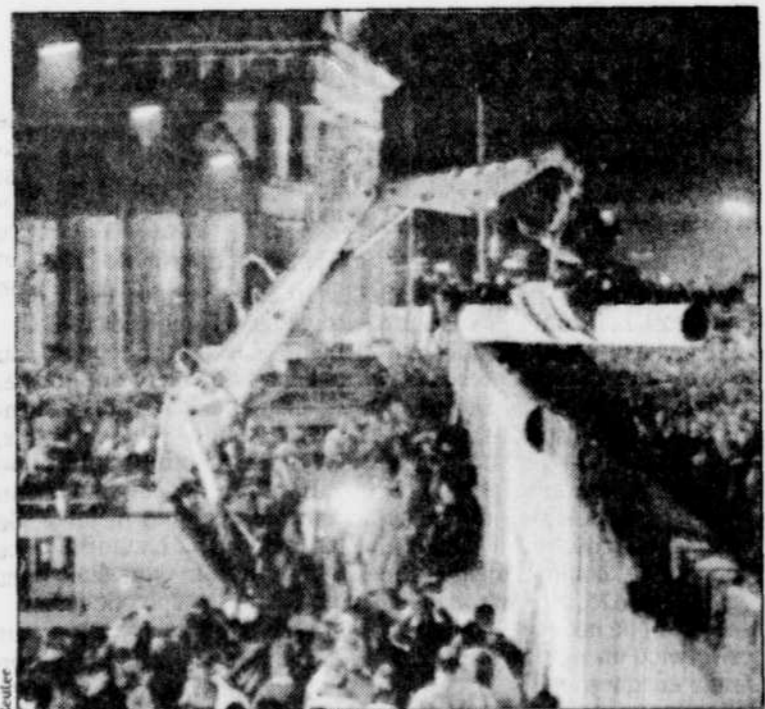
Le cholestérol au banc des accusés

Après les Blancs d'Afrique du Sud et les Libanais, ce sont les Québécois qui présentent le taux d'hypercholestérolémie familiale le plus élevé au monde, notamment en raison d'un gène anormal, responsable d'un taux élevé de cholestérol dans le sang. Des spécialistes prônent davantage une information articulée et un dépistage bien orchestré afin de ne pas créer une hystérie semblable à celle qui prévaut actuellement aux États-Unis. À lire dans le cahier « TENDANCES ».

Irak et Israël : une trompeuse escalade verbale

Les escalades verbales sont souvent trompeuses. En témoignent les menaces que s'échangent Israéliens et Irakiens. Le président irakien Saddam Hussein a finalement admis cette semaine que son pays possédait un arsenal élaboré d'armes chimiques. Il a du même coup menacé d'incendier la moitié d'Israël si ce dernier pays attaquait l'Irak. Israël a riposté en menaçant les Irakiens de leur infliger dix fois plus de dommages. Dans la page « Gros plan ».

LUNDI DANS LE SOLEIL



« Europe... : de la guerre à la paix »

La destruction du mur de Berlin symbolise la fin de l'après-guerre et de la guerre froide en Europe. Quelle est-elle cette nouvelle Europe tiraillée par le réveil des nationalismes et la marche vers l'intégration. À l'invitation du Centre québécois des relations internationales et de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales, René Beaudin a participé récemment à un voyage d'informations à Bruxelles en compagnie d'une trentaine d'autres personnes. Ils ont notamment rencontré diverses personnalités de l'OTAN, de la CEE ou liées à la politique belge. À compter de lundi dans le SOLEIL, et pour trois jours, « Europe: de la guerre à la paix ».

Malgré tout, les Nordiques restent un bon placement

MONTRÉAL (PC) — Malgré une performance pitoyable sur la glace, les Nordiques de Québec font compter des points à leurs nouveaux propriétaires au plan marketing et financier.

Selon des renseignements recueillis par l'hebdomadaire « Les Affaires » auprès de diverses sources, à sa dernière année financière, l'équipe affiche un profit égal à 7,5 % du capital investi.

Même si cette performance est inférieure à celle d'un certificat garanti, elle satisfait les actionnaires qui comptent réaliser une plus value importante lors de la revente de l'équipe.

Au plan marketing, Metro-Richelieu recueille les dividendes les plus importants. Dans une récente entrevue aux Affaires, le prési-

dent du conseil de Metro-Richelieu, M. Marcel Guertin, évalue l'impact des Nordiques sur la stratégie de marketing de sa compagnie en ces termes: « L'an dernier, nos ventes ont augmenté de 12 % dans l'est du Québec. L'équipe ne peut expliquer à elle seule cette hausse, mais il est évident qu'elle contribue à cette performance. De plus, comme notre investissement équivalait au prix d'un demi-supermarché, on peut dire que c'est très rentable à tous les niveaux ».

Metro-Richelieu a investi 2,8 millions \$ CAN pour acquérir 20 % des Nordiques. Les propriétaires sont la Mutuelle des fonc-

tionnaires, Daishowa et le Fonds de solidarité de la FTQ qui détiennent respectivement 20 % des actions. L'homme d'affaires beauceron et partisan du Canadien, M. Marcel Dutil, et le président de l'équipe, M. Marcel Aubut, se partagent le reste.

Metro-Richelieu est le plus gros joueur dans le secteur de l'alimentation de détail à Québec avec 42 % du marché. L'opération Nordiques pour laquelle Metro dépense annuellement 300 000 \$ en commandite avec l'équipe, a permis à l'entreprise de consolider cet acquis et d'ériger une défense marketing efficace pour repousser ses adversaires.

La performance marketing des Nordiques est toujours plus mitigée pour les autres actionnaires.

« La contribution des Nordiques à nos efforts de marketing est difficile à évaluer. Nous savons que notre participation à l'équipe nous aide, mais nous n'avons pas tenté de mesurer cet impact », a indiqué M. Gerald Duguay, président et chef de la direction de la Mutuelle des fonctionnaires de Québec.

Du côté du Fonds de solidarité de la FTQ, on considère que cette transaction est avant tout de nature financière.

Les actionnaires sont toutefois conscients que les Nordiques sont une arme de marketing à deux tranchants. Toute la sympathie et la visibilité positive amassée lors du sauvetage de l'équipe peut disparaître si l'équipe est revendue dans des conditions difficiles ».

Suites de la première page

Bouchard...

la fin, le geste de M. Wells « rétrécit la marge de manoeuvre » et provoquera une « radicalisation de la question constitutionnelle », dit-il.

« Il ne faut pas exagérer les conséquences du geste de Terre-Neuve », a tempéré le ministre Gil Rémillard, expliquant que « le Canada peut très bien survivre sans Terre-Neuve ». Ce qui ne l'a pas empêché de tomber à bras raccourcis sur M. Wells.

Dans la mesure où M. Wells a dû recourir à une motion de clôture pour faire adopter sa résolution, M. Rémillard s'est écrié qu'il s'agissait d'un « jour triste pour la démocratie dans ce pays », semblant avoir oublié que son propre gouvernement avait procédé de la même façon, en juin 1987, pour faire ratifier l'accord du lac Meech par l'Assemblée nationale.

Du même souffle, M. Rémillard a reproché au ministre des Finances de Terre-Neuve, M. Hubert Kitchen, d'avoir laissé entendre que sa province se vengeait du traitement que le Québec lui avait réservé dans le dossier de Churchill Falls.

La misère de l'indépendance

M. Lucien Bouchard ne se souvenait pas d'avoir participé à une réunion du caucus conservateur au cours de laquelle M. Brian Mulroney avait prévenu ses députés québécois de la misère qui guette le Québec s'il choisit la voie de l'indépendance. Mais il n'est pas d'accord avec une telle affirmation.

Selon le député de Kitchener, M. John Reimer, M. Mulroney aurait déclaré: « Vous allez tous souffrir. Vous allez avoir un très bas niveau de vie. »

« J'ai manqué un caucus ou deux récemment. Je ne pense pas avoir entendu M. Mulroney dire cela. De toute façon, je ne ferai jamais de commentaires sur les propos qui sont tenus dans un caucus politique. Mais ce n'est pas l'opinion de tout le monde, pas la mienne. » M. Rémillard n'a pas voulu donner son avis sur la question.

M. Bouchard a par ailleurs qualifié de « conjectures qui ne lient que son auteur » les propos du député François Gérin sur l'émergence possible d'un groupe politique souverainiste à Ottawa. Il ne voit pas d'incompatibilité entre les propos de M. Gérin et son appartenance au caucus conservateur.

« Dans le tohu-bohu actuel, il y a beaucoup de choses qui peuvent être envisagées. Ce sont des conjectures qui, à mon avis, ne collent pas à la réalité. Après l'accord du lac Meech, s'il y a un mouvement pro-québécois qui s'amorce, ça va se passer au Québec, pas dans les corridors du Parlement fédéral, non plus que dans les commérages politiques », a déclaré M. Bouchard.

Dominicaine...

Portant en reconnaît la paternité. Ana, alors âgée de 25 ans, avait déjà un fils, Roberto, né deux ans plus tôt à la suite d'une rencontre fortuite avec un autre homme.

Ingénieur de son métier, des travaux amènent M. Portant en Haïti pendant quelques mois. Il laisse suffisamment d'argent à un avocat dominicain pour subvenir aux besoins de la mère et des enfants durant son absence. À son retour, la maison est vide, la mère a filé en Floride avec un marin et les deux marmots sont avec leur grand-mère dans la ville de Nagua.

De fil en aiguille, et au fil des années, l'ingénieur reprend contact avec la mère d'Elisabeth en vue d'obtenir la garde de cette dernière. Ana consent, mais à la condition que M. Portant amène aussi Roberto au Canada, avec l'engagement de venir le chercher incessamment et ce, dans l'espoir, selon toute évidence, que M. Portant en assure la garde pour toujours.

Comme dans ce « paradis » du tourisme l'usage du pot-de-vin est érigé en système et que tout se trafique moyennant espèces sonnantes, un appendice vient s'ajouter à un extrait de l'acte de naissance de Rodolfo, le six mars 1989, comme quoi M. Portant reconnaît aussi la paternité de ce garçon.

Et voilà qu'il rentre au pays, le 29 avril de la même année, en compagnie des deux enfants. Sans que la mère manifeste cependant, dans les semaines et les mois qui suivent, son intention de venir le reprendre. Rodolfo aboutit donc dans une famille d'accueil, dans la région de Québec, le père n'ayant pas suffisamment de place pour garder les deux. Le tribunal de la famille doit bientôt statuer s'il est dans l'intérêt de l'enfant qu'il soit retourné à la mère.

Incarcération illégale

En novembre dernier, M. Portant et sa compagne, Mme Françoise Roy, une infirmière en congé sabbatique, s'envolent pour la République Dominicaine où ils ont une propriété, à Cabarette, pour y passer l'hiver. Ils amènent avec eux Elisabeth.

Le 30 novembre, vu la désertion de la mère, un conseil de famille de sept membres, dont la grand-mère, conformément à la législation républicaine en l'absence d'un jugement de cour, accorde devant notaire, en la ville de Nagua, « la garde, la responsabilité et la protection des enfants mineurs Rodolfo et Elisabeth », à M. Portant.

Initiative utile puisque l'histoire se corse pour le couple québécois dans les jours qui suivent.

La mère revient en effet dans le tableau et, constatant l'absence de son fils, dépose le 9 décembre, à la police nationale de Cabarette, une plainte d'enlèvement de Roberto contre M. Portant et de libération contre Mme Roy. L'ingénieur passe la nuit en cellule. Il est libéré le lendemain après avoir déboursé, dit-il, 3000 \$ en honoraires d'avocat et pots-de-vin. Et sans qu'il puisse obtenir quelque information sur les motifs de sa détention.

De François-Charon à Cardinal-Villeneuve

Un article publié dans notre page A-5 de jeudi indiquait que les bénéfices de la partie de sucre du village touristique Mont-Sainte-Anne, tenue aujourd'hui et demain, seraient versés à la fondation du centre François-Charon. En fait, ils le seront plutôt au centre Cardinal-Villeneuve. Lors de l'événement, où le prix d'admission est de 3 \$, les produits O'Keefe sont vendus 1,50 \$ et les restaurants A&W offrent les boissons gazeuses à 1 \$.

Il rentre aussitôt au pays en raison, dit-il, d'une maladie grave chez un membre de sa famille.

Quelques jours plus tard, soit le 12, c'est au tour de Mme Roy d'être interpellée et d'être conduite à la centrale de police de Nagua. Elisabeth, que le couple ne reverra plus, fut alors remise à la grand-mère par la police.

La mère aurait raconté que son fils avait été tué pour fins de trafic d'organes, comme les yeux. Mme Roy est gardée en cellule jusqu'au 19, avec l'entrée en scène de Me Richard Mailhot, accouru expressément de Québec.

Ce dernier réussit à convaincre le juge qu'il s'agit d'une histoire fabriquée de toutes pièces par la mère, et photo datée à l'appui, prouve que Rodolfo est bien vivant et en bonne santé. La mère retire sa plainte et Mme Roy est libérée sur-le-champ.

Un épisode troublant dans son année sabbatique qui aura coûté, selon son estimation, autour de 6000 \$ en honoraires d'avocat et, encore une fois, en pots-de-vin à droite et à gauche.

Mais le couple n'est pas encore au bout de ses peines.

Me Mailhot signale que non seulement Mme Roy a été détenue, plus de 48 heures, sans accusation formelle, à l'encontre des conventions internationales dont la République Dominicaine est signataire. Mais que l'enfant Elisabeth Portant, une citoyenne canadienne, est retenue contre son gré dans un pays qui n'est pas le sien. Une fois de plus à l'encontre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont la République Dominicaine est aussi signataire.

Quant à ce couple de Saint-Lambert-de-Lévis, il va sans dire qu'il a écourté son séjour hivernal en terre dominicaine.

Clayton...

du réaménagement de l'institution, il y a deux ans. « C'est un dispositif qui a toujours très bien fonctionné. Il n'y avait jamais eu d'accident », a mentionné M. Tanguay.

Ce mur de bois, qui se replie à une extrémité comme un accordéon, se ferme très lentement (« à pas de tortue », souligne-t-on), ce qui rend l'accident encore plus nébuleux. Aucun système d'arrêt automatique n'y avait été installé. D'ici à la fin de l'enquête de police et du coroner, il demeurera fermé, mais les élèves auront néanmoins accès au gymnase.

M. Tanguay n'a pas commenté les rumeurs voulant que des enfants s'amuseraient, à l'occasion, à passer dans l'espace qui diminue au fur et à mesure que le mur avance. Un policier de Sillery, qui a déjà étudié à cet endroit, a révélé que ce petit jeu enfantin était courant à son époque. « La porte n'est pas fermée au moment où il y a des élèves dans le gymnase », s'est contenté de répondre le porte-parole de la commission scolaire.

Sous le choc

Le directeur de l'institution, M. Marc Morel, qui a rencontré les proches de la victime quelques heures après le drame, contenait avec difficulté ses émotions. « Tout le monde est sous le choc. Nous avons fait rentrer les professeurs plus tôt que prévu ce matin (hier matin) afin de discuter des moyens à prendre pour permettre aux enfants, et surtout ceux de la classe de Clayton, de s'exprimer sur cette tragédie. S'il le faut, nous ferons appel à des intervenants spécialisés. »

Dans un communiqué émis plus tard en journée, la commission scolaire a fait savoir que cet « événement déplorable est tout à fait accidentel et ne remet nullement en cause la compétence de l'enseignante. » Forte de 17 ans d'expérience, l'éducatrice physique a toujours eu très à coeur la sécurité de ses élèves dans le gymnase, a mentionné M. Morel. « C'est une femme excessivement professionnelle, qui a toujours bien fait son travail », a renchéri M. Tanguay, ajoutant qu'elle avait été profondément bouleversée par les événements.

Clayton Robichaud, qui demeurait à Sillery, aurait fêté son huitième anniversaire de naissance dans deux semaines. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa soeur de 14 ans.

Taxe...

connaître aucune hausse de ses comptes de taxes, la ville devrait réduire sa taxe foncière de 5,3 %, soit de 2,26 \$ à 2,14 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui est « tout à fait impossible » de dire le conseiller Pierre Mainguy.

Comme il l'avait fait la veille devant les membres de l'Association des offices municipaux de Québec, M. L'Allier a suggéré au gouvernement de revoir les rapports des cinq dernières années du vérificateur des finances pour trouver des solutions à ses problèmes financiers. Québec y apprendrait, estime-t-il, à mettre de l'ordre dans ses dépenses et son administration.

Le maire a bien dit que la ville n'alourdira pas, même temporairement, la charge du contribuable pour régler le problème du gouvernement en assumant seule le financement de programmes mixtes. Si les subventions ne viennent pas, les programmes ne se réaliseront pas.

La ville est obligée de percevoir la taxe scolaire. Mais dorénavant elle prendra soin de bien expliquer au contribuable quelle est la part de la commission scolaire.

Enfin M. L'Allier dit que l'Union des municipalités de Québec doit, face aux intentions du gouvernement, avoir un plan d'action efficace et soutenu.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-04-90

2-6-4

5-0-9-8

PROVINCIAL		INTER-PLUS	
3892344	gagne \$1,000,000	64427	gagnent \$1,000
892344	gagnent \$10,000	6442	gagnent \$100
92344	gagnent \$1,000	644	gagnent \$10
2344	gagnent \$100	155965	gagne \$250,000
344	gagnent \$25	55965	gagnent \$2,500
44	gagnent \$10	5965	gagnent \$250
		965	gagnent \$25
MINI-LOTO		numéros mobiles	
644277	gagnent \$50,000	64427	gagnent \$1,000
44277	gagnent \$5,000	67912	gagnent \$2,500
4277	gagnent \$250	1043	gagnent \$250
277	gagnent \$25	781	gagnent \$25
77	gagnent \$5		

Dokis jugé apte à comprendre la nature de ses actes

Robert Dokis, 23 ans, a été jugé apte à comprendre la nature de ses actes qui lui sont reprochés; la date de son enquête préliminaire a donc été fixée au 12 avril.

par MICHELE LAFERRIERE
LE SOLEIL

L'individu est accusé d'avoir tenu sa concubine en otage dans un motel de Beauport, le 1er avril, et de s'être enfui du centre hospitalier Robert-Giffard en blessant un gardien.

Le 4 avril, la première comparution de Robert Dokis avait été ajournée puisque le juge Jean Dutil avait ordonné que le jeune homme subisse un examen médical. Le docteur Bruno Laplante a jugé l'individu apte à comprendre la nature des accusations qui sont portées contre lui.

Lors de la comparution de Dokis, hier, au palais de justice de Québec, la Couronne s'est objectée à toute remise en liberté, car l'accusé était déjà en liberté conditionnelle au moment de ses méfaits.

Son avocat, Me Michel Croteau, a recommandé au juge Dutil que son client soit gardé à l'infirmerie de la prison.

Robert Dokis, originaire de Pierrefonds, fait face à neuf chefs d'accusation. Les six premiers se rapportent aux événements du motel; agression sexuelle, tentative de meurtre, voies de fait infligeant des lésions, menaces de mort, séquestration et prise d'otage.

Les trois autres chefs se rapportent aux événements survenus au centre hospitalier Robert-Giffard: prise d'otage, tentative de meurtre et vol qualifié.

En Bref

■ Accident mortel

SAINT-TITE-DES-CAPS — Une collision frontale entre deux véhicules a fait une victime, vers midi hier, à la hauteur du 191 de la route 138, à Saint-Tite-des-Caps. La victime est Jean-Marie Leclerc, 66 ans, de la rue Royale à Saint-Tite-des-Caps; sa femme Mariette, 62 ans, prenait place à ses côtés; elle a subi de sérieuses blessures. L'homme et la femme ont été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus; le décès de M. Leclerc a été constaté à 13 h 55. Hélène Bertrand-Déry, 38 ans, conduisait la deuxième automobile; un dérapage l'aurait amenée dans la voie de gauche. Elle a été conduite à l'hôpital de Sainte-Anne-Beaupré; ses blessures seraient assez sérieuses. Les cisailles hydroliques de la police de Beauport ont été nécessaires pour dégager les corps.

■ Mort dans un incendie

BEAUCEVILLE — Un homme de 93 ans de Beauceville, a péri dans l'incendie de sa demeure du rang Fraser, vers 00 h 30 hier. La victime, Alphonse Thibodeau, vivait seule malgré son âge avancé. Un poêle à bois surchauffé serait à l'origine de la tragédie.

L'INDEX REGIONAL

Rimouski

Les cégépiens retourneront en classe, lundi. **A-4**

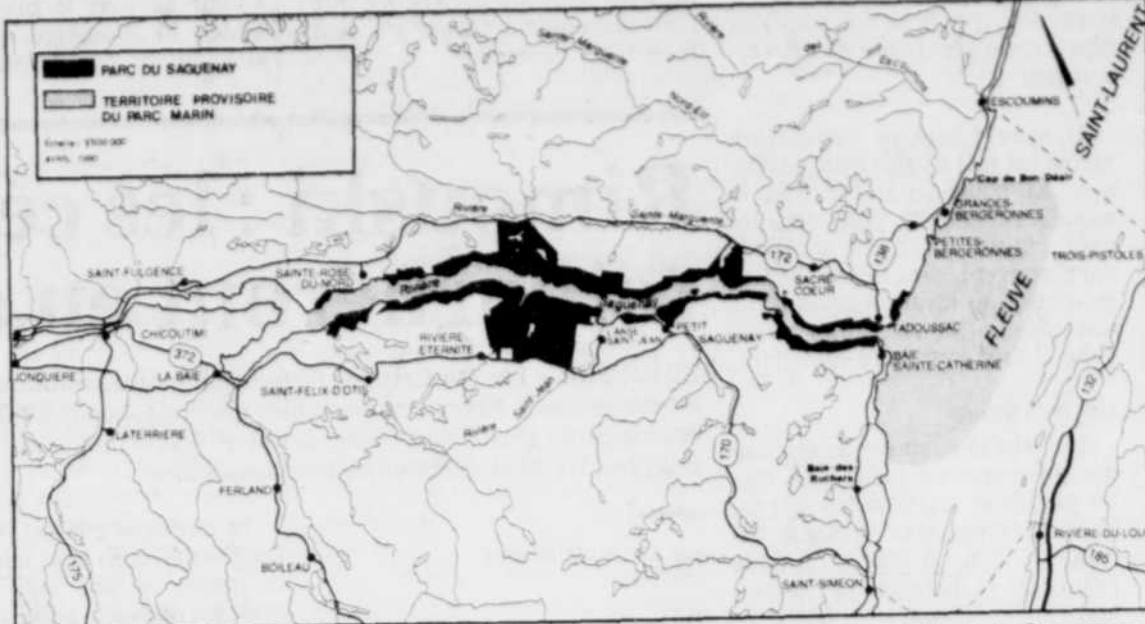
Saint-Lambert

Des citoyens demandent que soit prolongé le délai de consultation au sujet du futur complexe municipal. **D-17**

Québec

La population invitée à prendre une « bouffée d'art pur ». **D-18**

Les chauffeurs de taxi manifesteront lundi pendant trois heures leur opposition à la syndicalisation. **F-18**



L'entente Canada-Québec, créant un parc marin de 800 kilomètres carrés dans le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, a finalement été ratifiée, hier.

Entente Canada-Québec de 9,5 millions \$ Le Saguenay hérite du 1er parc marin canadien

Après 10 ans de négociations, le premier parc marin canadien devient maintenant réalité. L'entente Canada-Québec, créant un parc marin de 800 kilomètres carrés dans le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, a finalement été ratifiée, hier.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Le gouvernement du Canada a en effet convenu d'investir 7,5 millions \$ et le Québec consacra 2 millions \$ dans le but de conserver, de protéger et de mettre en valeur un espace marin qualifié par les écologistes de joyau unique de notre patrimoine, notamment à cause de sa faune et de la flore aquatiques.

L'entente prévoit également une consultation publique (qui se tiendra au plus tard dans neuf mois quant à la limite définitive du parc) et elle stipule que le Québec demeure propriétaire des fonds marins, du sol et du sous-sol.

L'annonce s'est effectuée à Québec, hier, en présence des ministres Lucien Bouchard, Gaston Blackburn, Gil Rémillard et Pierre Blais. La signature a suivi quelques heures plus tard, à Tadoussac.

Les limites proposées comprennent le Saguenay (de l'embouchure de la baie des Ha!

Ha! jusqu'à Tadoussac), et la moitié nord du fleuve (du cap de Bon-Désir, près de Grandes-Bergeronnes, jusqu'à Baie-des-Rochers, entre Baie-Sainte-Catherine et Saint-Siméon.

« Ce parc marin sera un outil de choix pour conscientiser le public sur la fragilité du milieu marin. En plus de continuer à favoriser l'accès public contrôlé au spectacle saisissant des grands mammifères qui fréquentent l'embouchure de la rivière Saguenay, il ouvrira une fenêtre sur la richesse des profondeurs du fjord et de l'estuaire du Saint-Laurent. On y démontrera la nécessité et l'urgence de protéger et de conserver les quelque 800 kilomètres carrés de territoire marin qu'il couvrira », a précisé le ministre Blackburn.

Les 7,5 millions \$ investis par le fédéral sont pris à même l'enveloppe budgétaire du Plan d'action Saint-Laurent; il s'agit d'un programme de dépollution de 110 millions \$, institué en juin, dont l'objectif est de forcer les 50 industries les plus polluantes du Québec à réduire de



Les 7,5 millions \$ investis par le fédéral sont pris à même l'enveloppe budgétaire du Plan d'action Saint-Laurent, un programme de dépollution institué en juin, a précisé le ministre Lucien Bouchard.

90 % leurs rejets de contaminants dans le Saint-Laurent et ses rivières tributaires, a mentionné de son côté le ministre Lucien Bouchard.

Les eaux de la rivière Saguenay sont fortement contaminées par les matières toxiques rejetées par des industries comme l'Alcan. Il en est de même des eaux du Saint-Laurent. Le parc marin a donc été créé aux confluent de deux cours d'eau qui figurent parmi les plus pollués au Québec.

L'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN), un groupe environnemental qui publie entre autres la revue Franc-Nord, se dit très heureuse de l'annonce faite hier.

Le président de l'UQCN, Christian Simard, estime que la création du parc marin du Saguenay dans une zone polluée et contaminée agira comme un stimulant pour dépolluer les cours d'eau et les mettre en valeur.

M. Simard demandera cependant aux deux gouvernements, à l'occasion des consultations publiques, d'agrandir le territoire proposé des Escoumins jusqu'à Saint-Siméon (rive nord), et jusqu'à la rive sud (sans toucher à la rive mais en englobant les nombreuses îles qui s'y trouvent).

L'UQCN insistera également pour que les gouvernements améliorent la réglementation du trafic maritime, notamment les cargos et les pétroliers qui passeront dorénavant dans une zone protégée.

tents, comme le dirigeant de la coalition du parc marin, M. Rosaire Corbin. Il est directeur du centre écologique de Port-au-Saumon et il devient morose. « Le ministre Bouchard nous a clairement indiqué que le parc ne changerait pas de nom. Pour nous, c'est une défaite », dit-il en faisant clairement allusion à l'appellation du parc Saguenay plutôt que, comme il réclamait, parc Saguenay-Saint-Laurent.

Christian Simard représente quant à lui les organismes voués à la nature. Il apporte un point de vue écologiste et il se dit 100 % d'accord avec la création du parc marin: « Nous n'avons que 0,25 % du territoire consacré à la conservation par rapport à 8 % en Ontario. » Il fulmine contre le peu d'importance que l'on fait au public dans l'administration de l'infrastructure.

L'association touristique de Charlevoix estime que tout a été dit et que le prochain rendez-vous sera lors des prochaines audiences publiques.

Le cas Dubé, exemple d'absurdité Un curé dénonce la Loi sur l'aide sociale

AMQUI — « De la bouffe au choix et plein le ventre, dans les prisons, pour les auteurs de meurtres, de vols et de viols; la faim, dans nos villages, pour les gens dont le seul crime est d'être malades, d'avoir été prudents et prévoyants. »

textes de J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

C'est ainsi que le curé de Saint-Jacques de Causapsal, l'abbé Jean-Marie Lefrançois, a publiquement dénoncé la Loi sur l'aide sociale.

Il a raconté qu'hier matin, un couple de ses ouailles, Alain et Andréa Dubé, se sont retrouvés sans sou pour le marché de fin de semaine parce que les fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu leur avaient coupé les vivres, considérant comme un revenu concret le remboursement versé à leur prêteur hypothécaire, en vertu d'une clause d'assurance invalidité.

Un appel au pouvoir discrétionnaire du ministre André Bourbeau est lui-même resté sans succès. A Québec, on a jugé que la condition d'urgence de M. et Mme Dubé n'était pas suffisamment grave pour que le ministre doive intervenir, a rapporté le curé Lefrançois qui s'est fait le porte-voix du couple auprès du ministre.

Le maire de Causapsal, M. Denis Bastien, a cru nécessaire d'intervenir pour déplorer que le gouvernement semble davantage porter attention aux animaux, n'hésitant pas, au besoin, à nolisier un hélicoptère pour secourir un chien qui dérive sur une banquise.

Appui collectif

Il y avait de l'électricité — pour ne pas dire des risques de violence — dans l'air, hier, lorsqu'une centaine de personnes ont publiquement manifesté devant les locaux de Travail-Québec, rue Saint-Benoît-Sud, à Amqui, pour appuyer collectivement la cause de M. Alain Dubé. Ils ont même occupé, de façon civile, les bureaux du ministère, jusqu'à ce que le responsable local, M. Marie-Louis Lebel, intervienne, confère avec la direction régionale et s'engage à obtenir l'attention personnelle du bureau central sur le dossier.

Cas d'absurdité

Le curé Lefrançois a présenté le cas de M. Dubé comme un exemple d'absurdité, d'application aveugle et inhumaine de la loi.

Manifestation houleuse à Amqui Un fonctionnaire passe un mauvais quart d'heure

AMQUI — Jugeant sympathique le cas de M. Alain Dubé et reconnaissant qu'il n'existe pas de jurisprudence dans le domaine, M. Marie-Louis Lebel se dit néanmoins contraint d'appliquer le règlement tel qu'il existe, même s'il semble à priori inhumain.

Visiblement mal à l'aise et nerveux, le responsable du bureau d'Amqui du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a bravement fait face à la musique.

Au lieu de s'esquiver, le responsable du bureau d'Amqui a accepté de se présenter en personne au comptoir, de faire face aux caméras de télévision et d'expliquer honnêtement qu'il ne peut se tirer du carcan juridique dans lequel il doit évoluer.

On a exigé l'octroi d'une partie du budget de dépannage dont il est censé disposer; on a réclamé son intervention auprès du ministre; on a même menacé de ne pas quitter les lieux avant d'avoir obtenu une réponse positive.

Les voix se sont faites hou-

Ex-bûcheron, M. Dubé, 33 ans, a épousé Andréa, 28 ans, il y a deux ans. Ils ont subsequmment acheté une petite maison valant de 20 000 \$ à 25 000 \$, avec hypothèque à la caisse populaire et remboursement emprunt garanti par une police d'assurance advenant une invalidité.

L'an dernier, M. Dubé s'est senti atteint d'un mal étrange à l'abdomen. Il s'est d'abord cru victime d'un accident de travail; les médecins ont diagnostiqué un cas de la maladie de Hopkins médiatrain affectant la région du coeur et des poumons.

Depuis lors, il doit suivre des traitements de chimiothérapie et des examens fréquents.

Son état de santé l'a obligé à quitter son travail. Éprouvant elle-même des problèmes de santé, sa jeune épouse n'a pu assumer la relève sur le marché du travail. Tous deux n'ont pas eu d'autre choix que de faire appel au « beesse ».

Assurance-invalidité

Tout récemment, M. Dubé a reçu, du bureau d'Amqui du ministère, une lettre lui reprochant d'avoir illégalement retiré ses prestations, l'obligeant à rembourser plus de 2 000 \$ et l'avertissant que dorénavant les versements de la compagnie d'assurance seraient considérés comme des revenus. Des prestations ont chuté de 500 \$ à 270 \$.

La semaine dernière, le renouvellement de l'hypothèque a fait grimper de 28 \$ (3 %) le montant des intérêts mensuels. La compagnie d'assurance a remboursé la caisse populaire mais la prestation d'aide sociale a été réduite d'autant.

Les recours de M. Dubé en révision ont été vains. Il en a appelé à la commission des Affaires sociales mais d'ici à ce que jugement soit rendu le couple Dubé n'a que 240 \$ par mois pour vivre. Et encore, le compte d'électricité n'est pas payé depuis novembre, ni les mensualités, ni les assurances, ni l'immatriculation de la voiture familiale. Menacé de tout perdre, il est au désespoir.

leuses. On a même qualifié le député de Matapédia Henri Paradis de « trou-de-cul qui s'est fait élire pour avoir sa pension » en déplorant son insouciance face au problème de misère et de chômage qui affligent la région.

Le ministre André Bourbeau en a aussi pris pour son rhume.

Le curé Lefrançois a cependant réussi à calmer les esprits, non sans rappeler toutefois que le cas d'Alain Dubé en est un entre 1000 et que les valeurs de justice et de charité chrétienne exigent qu'on ne ferme pas les yeux à une telle situation. « Ce n'est qu'un début. Nous reviendrons. Ce sera de façon civilisée mais nous reviendrons », a-t-il dit en guise d'avertissement aux employés du ministère.

«UNE GM FOURNIER» FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Gouvernement et municipalités : le contact est rétabli

Le contact est rétabli entre le gouvernement et le monde municipal. Hier, le premier ministre Robert Bourassa a rencontré le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Camille Rouillard, et mardi il fera de même, à Québec cette fois, avec le président de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), M. Roger Nicolet.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Ce dernier a reconnu qu'il y avait là amorce de réouverture du dialogue. Toutefois il a émis des réserves sur la méthode, à savoir une rencontre hier avec M. Rouillard et mardi seulement avec lui-même. Il est à parier que le fait que l'UMQ tienne une assemblée générale aujourd'hui n'est pas étranger à cela.

Le ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, a par ailleurs donné l'assurance à M. Nicolet que le premier ministre et lui-même rencontreront les représentants du monde municipal un peu plus tard dans une réunion en bonne et due forme.

Par ailleurs, le président de l'UMRCQ a annoncé que les comités exécutifs des deux unions se réuniront au cours de la semaine prochaine, histoire de faire un certain front commun sur le problème de la fiscalité municipale et la volonté du gouvernement de re-

jeter l'entente intervenue avec les municipalités en 1979.

Puis, M. Nicolet a aussi laissé entendre que la Fédération des commissions scolaires du Québec avait donné ordre à ses membres d'éviter de poser des actions communes avec les élus municipaux dans le dossier de la fiscalité municipale.

C'est que, de rappeler le président de l'UMRCQ, ce ne sont pas toutes les commissions scolaires qui sont contentes de ce « cadeau de Grec » du gouvernement qui veut les autoriser à aller chercher jusqu'à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation dans le champ de l'impôt foncier jusqu'ici réservé en très grande majorité aux municipalités.

Certains présidents de commissions scolaires craignent devoir taxer davantage sans avoir plus de marge de manoeuvre. D'autres se demandent si ce n'est pas pour le gouvernement une façon de se défilier.

M. Nicolet dit qu'il existe un

profond malaise, en région, au niveau des commissions scolaires face à cette générosité du gouvernement.

Il ajoute que la députation même est mal à l'aise avec ce dossier. Et pour cause car tout le monde sait que les politiciens locaux, municipaux ou scolaires sont souvent des organisateurs politiques au niveau provincial. Ils ont une influence importante, donc il faut leur faire attention.

Un moratoire

L'UMRCQ continue de demander un moratoire jusqu'à ce que les parties se soient mises à la table pour renégocier l'entente fiscale de 1979. Ça veut dire, dans l'esprit de M. Nicolet, que le gouvernement devrait aller chercher ailleurs que dans le champ de l'impôt foncier, les 200 millions \$ dont M. Bourassa dit avoir besoin pour le prochain budget. « Ce montant est-il si important que ça pour l'équilibre financier du Québec ? L'échafaudage du ministre des Finances est-il fragile au point qu'il ne repose que sur ces 200 millions ? » Evidemment le président de l'UMRCQ en doute.

Alors M. Bourassa doit se retirer et prendre le temps de bien

négoier avec les partenaires une nouvelle entente fiscale s'il veut faire fi de l'actuelle.

Pour sa part le président de l'UMQ, M. Rouillard, n'a voulu faire aucun commentaire à la suite de sa rencontre d'environ une heure et demie avec M. Bourassa hier après midi.

Rimouski : les cégépiens retourneront en classe lundi

RIMOUSKI — Les étudiants du cégep de Rimouski retourneront en classe, lundi. Réunis en assemblée générale, quelque 600 étudiants ont ainsi décidé, hier, de suivre les recommandations du conseil d'administration de leur association.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Ils en sont venus à cette décision face à l'effritement, au plan provincial, du mouvement de débrayage pour protester contre le dégel des frais de scolarité universitaires.

La ligne dure adoptée, jeudi, par la direction du cégep, n'est peut-être pas étrangère aux résultats du vote, celle-ci ayant annoncé son intention de fermer l'institution advenant la poursuite de la grève.

cours perdue devrait obligatoirement être récupérée.

Elle a aussi fait savoir qu'en raison du processus d'inscription en cours la grève étudiante pouvait avoir une incidence négative sur le nombre des admissions de septembre.

S'ils acceptent de retourner en classe, les étudiants du cégep de Rimouski n'abandonnent pas pour autant l'intention d'utiliser d'autres moyens de pression pour manifester leur opposition au dégel des frais de scolarité.

À l'Université du Québec à Rimouski, la situation est redevenue à la normale. Au niveau judiciaire, le juge Robert Pidgeon, de la cour supérieure, a différé à la fin de mai l'audition du recours en injonction interlocutoire, laquelle devait se faire mercredi.

Ce que constatant, des leaders étudiants ayant participé à la conclusion de l'entente ont quitté leur poste.

L'administration avait aussi rappelé que chaque journée de

VOUS VOULEZ PRATIQUER VOTRE ANGLAIS?

Pour vous,
A.P.P.E.A.L.

organise des
ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES
avec des
ANGLOPHONES

A.P.P.E.A.L., le CLUB SOCIAL pour ceux et celles qui désirent pratiquer l'anglais.
Appelez-nous:
527-8001

PSYCHO-VIE

annonce
ses groupes du printemps

— "Ces femmes qui aiment trop" — S'affirmer et communiquer
— Moi et mes émotions — Se sortir d'un burn-out



psycho-vie

Demandez notre dépliant

657-7820

656-9096 651-2925

LE NU-BUK
POUR MONTAGNES ET FORÊTS

La Compagnie des Montagnes et des Forêts, c'est d'abord un nom qui fait rêver. Celui de vêtements authentiques et confortables dont la femme et l'homme contemporains ne se lassent pas. C'est aussi l'exigence de la perfection. Les vêtements de la Compagnie des Montagnes et des Forêts offrent une garantie de qualité exceptionnelle, tant par le choix des peaux que par l'exécution de la coupe et des finitions. Alors, cédez à la tentation. Il n'y a pas de folie plus raisonnable...



DIRECTEMENT

Fabricant de blousons et vestes en cuir et en daim.

Fabricant de vêtements en agneau renversé.

OUVERT TOUTS LES JOURS MÊME LE DIMANCHE

31, rue de la Canoterie, Québec G1K 3W3
Vieux-Port (en arrière du Mobilier International)
(418) 692-5446

1 CHOIX
BETA
VHS
Club VIDEO ECLAIR
OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR CHOIX

TOM SELLECK

Deux policiers corrompus ont commis la plus grave erreur de leur vie.

Ils ont arrêté un homme...

INNOCENT

Version française de "An Innocent Man"

"Le divertissement plein de rebondissements!"

TOUCHSTONE PICTURES présente avec le concours de SILVER SCREEN PARTNERS IV Une Production de INTERSCOPE COMMUNICATIONS (Un Film de PETER VATES TOM SELLECK "INNOCENT" F. MURRAY ABRAMAM Producteur Exécutif SCOTT KROOPF Scénario de LARRY BROTHERS Produit par TED FIELD et ROBERT W. CORT Réalisé par PETER VATES

PASSEZ VOIR NOTRE TOUT DERNIER-NÉ À PLAZA LAVAL 2750, chemin Sainte-Foy **657-4444**

JEUX Nintendo

SEGA

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DISPONIBLES

TIRAGE LE 16 AVRIL DEPOSEZ VOS COUPONS, AVANT LE 15 AVRIL, DANS UN DES CLUBS VIDEO ECLAIR



COUPON TIRAGE

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

Toutes les nouveautés apportent des pages jaunes gratuites 623-1010 et compensez ce code d'accès

PROMOTION DE PÂQUES
10 lapins géants en chocolat à gagner

BIENTÔT LE 11e CLUB A VANIER

VAL-BÉLAIR 1850, Pie-XI Nord 845-1212 842-1926	SAINT-ROMUALD 2040, boul. de la Rive-Sud 839-2958	SAINT-ÉMILE 490, des Érables 842-2007	LES SAULES 5665, boul. de l'Ornière 871-7462	CHARLESBOURG 1010, 80e Rue Est Place Bourg-Royal 627-5696	LIMOILOU 581, 3e Avenue 647-6446	LÉVIS 108-A, route Kennedy 835-3030	SAINT-ÉTIENNE 900, route Laguerre 836-1212	SAINTE-FOY 1670, Jules-Verne Place Legendre 871-2323	SAINTE-FOY 2750, chemin Sainte-Foy Plaza Laval 657-4444
---	---	---	--	--	--	---	--	---	--



Choisir l'expérience et la qualité, c'est choisir L'INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec inc.

L'expérience
L'Institut d'informatique de Québec oeuvre dans le domaine de l'enseignement de l'informatique depuis 25 ans. Avant accumulé une grande expérience en informatique, l'Institut permet à toute personne, jeune ou adulte, d'acquérir une formation adéquate répondant aux exigences du marché du travail.

La qualité
L'Institut d'informatique de Québec offre sans contredit des cours de haut niveau donnés par des professeurs qualifiés assurant à tous un encadrement adéquat et stimulant. L'étudiante et l'étudiant sont ainsi mieux préparés à faire

face aux diverses réalités du marché du travail.

Pour une formation reconnue

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers. Il pourra vous informer des carrières ouvertes par nos programmes d'informatique et de bureautique.

Partez vers de nouveaux sommets en vous renseignant ou en vous inscrivant dès maintenant à:

INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec inc.
(418) 687-5801
335, Chemin Sainte-Foy, Québec, G1S 2J1

Première réunion du groupe de réflexion

En marge du comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, un groupe de travail regroupant une douzaine de députés libéraux se réunira une première fois la semaine prochaine.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

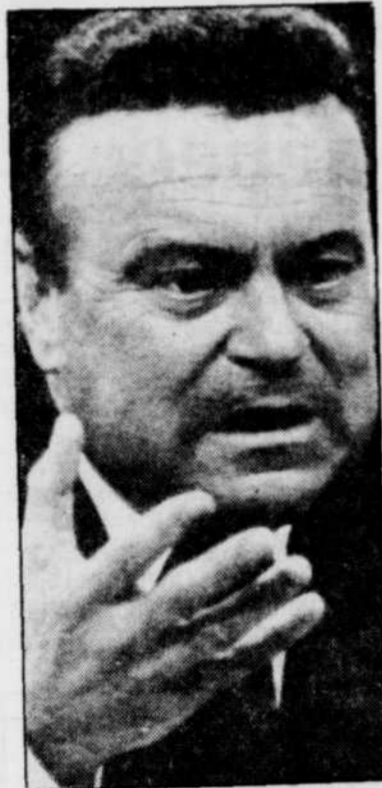
Seul représentant de la députation libérale au sein du comité du PLQ, M. Marcel Parent, de Sauvé, préside ce groupe de réflexion formé de 12 députés qui sont délégués par leurs collègues des divers caucus régionaux.

M. Parent aura donc pour rôle d'amener au comité constitutionnel du parti « le produit des réflexions du groupe de députés », explique le directeur général du PLQ, M. Pierre Anctil.

Ce groupe de travail, dont l'existence n'avait pas encore été annoncée, ne compte aucun des députés qui ont publiquement affiché des penchants plutôt nationalistes ou plutôt fédéralistes depuis quelques semaines.

M. Parent explique que la formation de ce groupe répond aux préoccupations des députés qui, au moment du dernier conseil général, se demandaient comment ils seraient associés à la réflexion du parti.

Les députés membres du groupe sont Mmes Madeleine Belanger, de Mégantic-Compton, et Louise Bégin, de Bellechasse, ainsi que MM. Michel Després, de Limoilou, Michel Tremblay, de Rimouski, Yvon Lafrance, d'Iberville, John Kehoe, de Chapeau, Russ Williams, de Nelligan, Paul Philibert, de Trois-Rivières, Benoit Fradet, de Vimont, Yvan Bordeleau, de L'Acadie et Robert Thérien, de Rousseau.



M. Marcel Parent, de Sauvé, présidera le groupe de réflexion de 12 députés libéraux.

Échec de Meech : le PLQ au travail

Le premier ministre Robert Bourassa suivra lui-même de très près la réflexion du comité constitutionnel que son parti vient de former. M. Bourassa est le seul membre du gouvernement au sein du comité qui doit préparer des « scénarios alternatifs » pour l'après-échec du lac Meech.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« Tout m'indique que M. Bourassa va suivre cela avec énormément d'intérêt. S'il n'est pas présent nécessairement à toutes les réunions, je m'attends à ce qu'il soit en contact très étroit avec le président du comité et certains des membres pour discuter de l'évolution du dossier », indique le directeur général du Parti libéral du Québec, M. Pierre Anctil.

La formation de ce comité avait été décidée lors du dernier conseil général du PLQ, à la fin de février. Ses membres doivent publier en janvier 1991 un projet de politique qui sera débattu au congrès général du parti, le mois suivant.

En plus de MM. Bourassa et Anctil, le président du PLQ, M. Luc Harvey, et le président de la commission politique libérale, M. Pierre Saulnier, font d'office partie du comité dont la présidence est confiée à M. Jean Allaire, qui dirige la commission juridique du parti.

Parmi les autres membres de ce groupe de travail dont la composition a été arrêtée jeudi soir par l'exécutif du PLQ, on retrouve les anciens ministres Thérèse Lavoie-Roux et Fernand Lalonde, l'actuel président du caucus libéral et député de Sauvé, M. Marcel Parent, Me Suzanne Lévesque, directrice de cabinet du ministre Gil Remillard, ainsi que les anciens candidats Bill Cosgrove, dans Westmont, et Denis Thérien, dans Chutes-de-la-Chaudière.

Sont aussi membres M. Laurent Picard, professeur à McGill, économiste et ex-président de Radio-Canada, Mme Lucie Granger, directrice générale de l'Association des intermédiaires d'assurance de personnes, Me Jacques Gauthier, membre de la commission politique du PLQ, Me Philippe Garceau, président de l'association libérale de Vimont, M. Saturnio Iadaluca, président de la commission des groupes ethniques du PLQ et M. Michel Bissonnette, président de la commission jeunesse libérale.

Des constitutionnalistes et des

économistes seront invités à faire des présentations devant le comité pour alimenter sa recherche et sa réflexion, précise M. Anctil. Certains de ces collaborateurs pourront même assister le comité assez régulièrement mais on refuse de publier leurs noms afin de ne pas susciter des interprétations qui s'appuieraient sur les thèses développées par ces experts dans le passé.

Des ce printemps, une première étape de consultation aura lieu auprès des dirigeants des 125 associations de circonscription que rencontreront des membres du comité. Une autre tournée doit avoir lieu à l'automne mais cette fois sur la base d'hypothèses qu'avancerait le comité.

Selon le directeur général du PLQ, le comité constitutionnel représente bien le parti qui est lui-même un bon reflet de la population du Québec. On devrait ainsi arriver à une « solution qui saura rallier un grand consensus », dit M. Anctil.

Sans exclure toute possibilité que le comité tienne éventuellement des consultations publiques pour alimenter sa réflexion, M. Anctil fait valoir que le débat public viendra sûrement après l'adoption de sa nouvelle politique par le parti.

« Un débat, cela ne se fait pas seulement sur la base des orientations d'un parti. Il y aura nos orientations, celles que d'autres partis voudront mettre sur la place publique, celles que les éditorialistes mettront. Il va se faire un grand débat.

« Est-ce qu'il se fera dans une commission, dans un référendum, dans une élection, dans quoi que ce soit, il est clair qu'il va y avoir quelque chose à un moment donné ou la population va avoir la chance d'analyser les orientations de notre formation politique avant qu'on ne les mette en oeuvre », conclut M. Anctil.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy (QC) G1V 4T3
(418) 654-1488

VIEUX-PORT NOUVEAU CONDO

Ne vous privez plus d'une vie privée! Ayez votre condo aux portes du Vieux-Port, à un prix à votre portée.

Venez revivre dans un quartier en pleine renaissance!

936, rue des Prairies
692-3042

Tout inclus, même le contrat notarié!
À PARTIR DE 45 000\$

MEUNIER ASSOCIÉS INC. CONSTRUCTEURS

Seulement 10% de comptant nécessaire

CARILLON

HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234

Coeur atout

Le cours de cuisine "COEUR ATOUT"

Vous aimez les bons aliments frais mais vous voudriez en savoir plus sur la façon de bien manger pour rester en santé?

Apprenez à préparer des repas qui sont appétissants, délicieux et réduits en gras, en sel et en calories...

CUISINE SANTÉ "COEUR ATOUT"

Une session de six cours offerte par la diététiste JULIE MORENCY

- Jour: 13h30 à 16h
- Soir: 19h30 à 22h

• Sainte-Foy: Hôtel Plaza Universel 3031, boulevard Laurier Les mardis, du 24 avril au 29 mai 1990

• Beauport: Motel Le Voyageur 2250, boulevard Sainte-Anne Les mercredis, du 25 avril au 30 mai 1990



Pour information et inscription, appelez à: 653-1925

Le Centre du quartier

Le Centre du quartier est aussi le centre de la fête



À portée de la main, tout ce dont vous rêvez pour faire éclore...

Pâques et le printemps

PLACE L'ORMIÈRE
9550, boulevard de l'Ormière, Neufchâtel

Mail Cap-Rouge
1100, boulevard de la Chaudière, Cap-Rouge

Dès le printemps vos fourrures hibernent

Si vous désirez les garder belles longtemps, le temps est venu d'offrir un "traitement hibernation" à vos fourrures.

A notre clientèle actuelle et à celle des magasins Holt Renfrew, nous offrons des services professionnels:

Voûte à température contrôlée
Nettoyage "Lusterized"
Réparation et remodelage
Estimation gratuite
Cueillette gratuite

Valeur 500\$: 11\$ Valeur 1000\$: 21\$
Valeur 2000\$: 30\$ Valeur 3000\$: 37\$

Léger supplément pour l'assurance.



Jos Robitaille Fourrures
Depuis 1894

700, Richelieu, Québec - Tél.: 522-3288 - 522-0120

Blouson de cuir

SUPER PRIX

299⁹⁵

POUR HOMMES

MODÈLES: PRINTEMPS 1990 dans un cuir souple
COULEUR: NOIR

GRANDEURS: 36 À 46

Ca c'est vous offrir plus!

G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**

• 4080 BOUL. SAINT-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
• GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA BAIE 2^e ÉTAGE)
• PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECORD
• PLACE DES 4 BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE BOURGEOIS ST-FOY
• CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
• PLACE LAURIER MAIL SUD OUEST 2^e NIVEAU PRES DE LA BAIE

Graduation style jeunesse

COMPLET SPENCER

POUR HOMME ET JEUNE HOMME

TOUT UN PRIX

À partir de **89⁹⁵**

Modèle court à la taille, double boutonnière, pantalon avec plis avant.
Tissus assortis. Couleurs variées. Grandeurs: 36 à 46.

Ca c'est vous offrir plus!

G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**

• 4080 BOUL. SAINT-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
• GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA BAIE 2^e ÉTAGE)
• PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECORD
• PLACE DES 4 BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE BOURGEOIS ST-FOY
• CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
• PLACE LAURIER MAIL SUD OUEST 2^e NIVEAU PRES DE LA BAIE

En matière d'évaluation environnementale

Québec tentera d'harmoniser ses politiques avec l'Ontario

Québec tentera d'harmoniser ses politiques en matière d'évaluation environnementale avec celles de l'Ontario avant d'assujettir les projets industriels à la procédure d'audiences publiques.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a en effet amorcé des négociations à ce sujet cette semaine avec son homologue ontarien Jim Bradley. Une première rencontre, cordiale et favorable selon le ministre, s'est déroulée jeudi à Toronto.

La démarche de M. Paradis vise à rassurer ses collègues du cabinet, titulaires de ministères à vocation économique. Ceux-ci craignent que des mesures plus sévères en matière environnementale au Québec ne fassent fuir les industries vers l'Ontario, où les projets industriels ne sont assujettis à aucune procédure d'évaluation.

« Je recherche une espèce d'entente politique confirmant que l'Ontario est intéressée à procéder en même temps et sur le même

terrain que le Québec », a déclaré le ministre dans un entretien avec la Presse canadienne à son retour de la Ville-Reine.

Pour l'heure, les deux ministres ont convenu de demander à leurs fonctionnaires d'établir les différences qui existent entre les procédures en vigueur de chaque côté de l'Outaouais, pour voir ce qui devrait y être modifié de part et d'autre dans le but de les harmoniser.

Nouveaux délais

Ces négociations, qui pourraient s'échelonner sur plusieurs mois, retarderont donc vraisemblablement d'autant l'entrée en vigueur, promise en janvier par M. Paradis, des articles 2n et 2j du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement.

Ce règlement a été adopté il y a déjà dix ans, mais ces deux articles, qui touchent les projets in-

dustriels et la construction de gazoducs, n'avaient pas été promulgués.

De telle sorte qu'à l'heure actuelle, tous les projets d'usines (aluminerie, pâte et papier, aciérie, raffinerie, etc.) ou de gazoducs, dont l'impact sur l'environnement risque d'être énorme, sont exemptés de la procédure d'audiences publiques. Tandis que les audiences sont obligatoires lorsqu'un promoteur veut construire un quai en eaux profondes ou une route d'accès à un chantier.

Dans un mémoire adressé au conseil des ministres le 22 janvier, M. Paradis avait recommandé la promulgation de ces deux articles le plus rapidement possible.

Recommandation bloquée

Sa recommandation est toutefois présentement bloquée au comité ministériel du développement économique, où certains de ses collègues exigent des « éclaircissements » sur quatre sujets avant de lui laisser le chemin libre pour ratification au cabinet.

La question de la position concurrentielle du Québec à l'égard de ses voisins « est majeure », a indiqué M. Paradis.

Les réticences des ministres à vocation économique, qui font écho à celles des industriels eux-mêmes, portent par ailleurs sur la

protection des secrets industriels dans le contexte d'une procédure publique et sur la durée des audiences (présentement de quatre mois) que certains voudraient voir raccourcie.

Ils demandent également la mise en vigueur de certaines recommandations du comité de ré-

vision de la procédure d'évaluation, le comité Lacoste, rendues publiques en décembre 1988, et qui seraient susceptibles d'alléger la procédure dans certains cas.

Il y a un mois, sept groupes environnementaux avaient accusé le gouvernement de céder encore une fois aux pressions de la gran-

de industrie et l'avaient prié de mettre fin aux privilèges qui lui sont faits depuis dix ans.

Les citoyens, avaient soutenu ces écologistes, ont le droit de décider s'ils souhaitent ou non l'arrivée dans leur région d'une usine qui crée des emplois, mais dont l'impact sur l'environnement peut se répercuter sur leur santé.

Audiences publiques sur la phase 2 de la Baie James
Lucien Bouchard n'accepte pas la décision du Québec

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, juge « inacceptable » la décision du Québec, qui a résolu de procéder seul à la tenue d'audiences publiques sur la phase 2 de la Baie James, en offrant simplement au gouvernement fédéral de siéger aux deux comités qui procéderont à ces audiences.

coup de téléphone de son homologue québécois.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

M. Bouchard s'est dit « un peu surpris du durcissement des positions de M. Paradis puisqu'on est en pleine négociation ». Plutôt qu'un simple communiqué de presse, il se serait attendu à un

vouloir envahir une juridiction provinciale. Il assure vouloir simplement veiller au respect des juridictions fédérales, qu'il s'agisse de protéger les eaux de la baie d'Hudson ou les grands mammifères marins. « Ce que propose M. Paradis est inacceptable. Il propose d'utiliser un comité provincial même s'il s'agit d'exigences fédérales », plaide-t-il.

Il rejette également le calendrier proposé par le Québec qui voudrait commencer les audiences en août pour que les travaux puissent débuter l'hiver prochain.

Achetons ancienne machine à coke
16" de façade et "JUKE BOX" de ce genre 250\$ et plus
Bonne ou mauvaise condition
Payons comptant
Pour inf.:
(514) 591-3513
jour et soir
(514) 432-4763
répondeur
(514) 432-1000
Cueillette partout en province

ASDEQ ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS
DÉJEUNER-CAUSERIE
LES MÉCANISMES DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE FONCTIONNENT-ILS BIEN?
avec monsieur Rodrigue Tremblay
Professeur titulaire de sciences économiques à l'Université de Montréal
LE MARDI 10 AVRIL 1990 à 11 h 45
SALON PLACE D'ARMES CHÂTEAU FRONTENAC
Membre: 15\$ Non-membre: 25\$
Pour réservation contactez:
Julie Grondin 652-0798

LAVAL

Monsieur Rodrigue Major, président-directeur général de Laval Volkswagen, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Benoît Reid à titre de directeur général des ventes.

Monsieur Reid s'adjoit les services d'un nouveau directeur des ventes (voitures usagées), Monsieur Fernand Blouin, et d'une directrice commerciale, Madame Diane Gagnon.

L'équipe des ventes se complète de quatre représentants.

BENOÎT REID
directeur général des ventes

FERNAND BLOUIN
directeur des ventes (voitures usagées)

DIANE GAGNON
directrice commerciale

GEORGES FAKSA représentant senior
CHARLES ENRIGHT représentant
MARCEL-DENIS DAGENAIS représentant
PIERRE DUPUIS représentant

LAVAL Volkswagen Ltée

Vente Location

777, boul. Charest Ouest, Québec 687-4451

L'ESPACE CONVOITÉ POUR VOS FOURRURES ET PELISSES... LA VOÛTE

AVANT ACQUIS AVEC PLUS DE 75 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE UNE SOLIDE RÉPUTATION LES FOURRURES ARTHUR JOBIN VOUS OFFRENT EN PLUS DE LEUR VOÛTE À TEMPÉRATURE CONTRÔLÉE, UN SERVICE PERSONNALISÉ ET DES PRIX COMPÉTITIFS

- ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS
- REMODELAGE ET FABRICATION DE PELISSE
- CUEILLETTE ET LIVRAISON SI DÉSIRE
- CRÉDIT DE 10% AU COMPTOIR EN REPRENANT POSSESSION DE VOTRE FOURRURE AVANT LE 1^{er} NOVEMBRE 90

LES FOURRURES
Arthur Jobin Inc.
MAIL CENTRE VILLE QUÉBEC

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CLIENTS

LE SERVICE D'ENTREPOSAGE N'EST PAS RÉSERVÉ QU'ÀUX SEULS CLIENTS DU MAGASIN.

525-4681

COLLECTIONS MODE

LE MERCREDI 11 AVRIL À 19H

COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ
THERÈSE MORENCY GEIGER
HEINZELMAN

Un bon d'achat d'une valeur de 50\$ sera offert par la boutique **THERÈSE MORENCY** et deux repas cadeaux du **BARON ROUGE**

BARON ROUGE

100% BIFTECK & FRUITS DE MER

350, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT, QUÉBEC, 667-1355

GIROUX • MAÇONNEX

Briques

L'avenir
Construire sa demeure ou la rénover, c'est assurer son avenir et celui des siens; quand on s'y engage, le choix des matériaux peut faire toute la différence.

GRUPE GIROUX MAÇONNEX

Une solidité mur à mur

Salle d'exposition
5690 boul. Pierre-Bertrand N.
Québec
Tél.: 622-8500

Giroux Maçonner propose la brique. Durable, solide, à l'épreuve du feu, la brique est aussi synonyme d'esthétique.

Quant à construire, offrez-vous ce qu'il y a de mieux et profitez du choix unique qu'offrent les experts Giroux Maçonner.

Le clan Chrétien surprend en Beauce

SCOTT-JONCTION — Dans la Beauce, les 12 délégués désignés pour aller voter au congrès à la direction du Parti libéral du Canada, qui aura lieu en juin, à Calgary, seront tous sous la bannière de Jean Chrétien.

C'est une première victoire que l'organisation Chrétien a remportée dans la grande région de Québec, jeudi soir, dans un hôtel de Scott-Jonction. Celle-ci y a mis tous les efforts nécessaires, après les gains assez facilement obtenus par les deux autres équipes, le clan Martin ayant été favorisé dans Louis-Hébert, puis celui de Sheila Copps dans Montmorency-Orléans, Charlesbourg et Langelier.

La réunion a été longue, avec plus de 400 participants, et plutôt pénible pour certains. Pierre-Maurice Vachon, digne maire de la ville de Sainte-Marie, qui avait refusé d'allier son groupe de partisans de Mme Copps à celui de Paul Martin représenté par Normand Pomerleau, de Saint-Georges, s'en mordait la langue.

L'organisation Chrétien a surpris en emmenant voter de nombreux jeunes gens et jeunes filles transportés gracieusement en autobus.

Le groupe pro-Copps, qui était sûr d'être le plus nombreux, a été décontenancé en voyant déferler cette vague, ces jeunes qui, de toute évidence ne connaissent pas qui que ce soit des gens proposés. Mais ils avaient une « bonne » liste de noms.

Gaston Gourde, maire de Saint-Isidore et qui a été député fédéral de Lévis, du temps de l'ancienne délimitation électorale, n'en finissait plus de deambuler et

LA COURSE AU LEADERSHIP LIBERAL

de dire tout haut sa frustration, lui qui fut le premier Québécois à promouvoir la candidature de Mme Copps. Des libéraux de Beauveville n'y comprenaient rien de plus, puisqu'ils avaient cru, eux aussi, que la Beauce ne comptait pratiquement pas de pro-Chrétien.

A part quelques intrigues et commentaires officieux, c'est assez ennuyant ce genre d'assemblée pour le choix de délégués. Il n'y a pas un seul discours officiel. Ce sont des « mords » qui vont là.

MM. Vachon, Pomerleau et Gourde ont donc su garder le sourire, devant se contenter du fait que les quatre substitués désignés, au moins, sont du clan Copps. Malgré prix de consolation si aucun délégué n'a à se désister d'ici la tenue du congrès à Calgary.

La prochaine assemblée du PLC aura lieu demain après-midi (14 h), à Tadoussac.

Mulroney : la TPS aidera le PC

OTTAWA (D'après PC) — La taxe sur les produits et les services aidera les conservateurs à remporter les prochaines élections, a déclaré, hier, le premier ministre Mulroney, qui semblait oublier pour un moment les protestations des contribuables de l'Alberta. Jusqu'ici, la taxe plutôt impopulaire a réduit la cote d'appréciation du PC au sein de la population à des bas pourcentages sans précédent — 17 % des électeurs décidés, le 22 mars. Mais, selon le premier ministre, le parti libéral s'est livré à une opposition systématique à la future taxe de 7 % sans lui-même songer à une proposition qui pourrait permettre l'élimination de la présente taxe de vente de 13,5 % imposée au niveau des manufacturiers. « Quand, durant une campagne électorale, les Canadiens auront le choix entre un parti qui prend des décisions difficiles et un parti qui choisit de se cacher la tête dans le sable, ils voteront pour les conservateurs », a dit M. Mulroney aux Communies.

La CÉCM critiquée

OTTAWA (D'après PC) Le chef conservateur Brian Mulroney a critiqué, hier, l'intention manifestée par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) d'exiger, sous peine de sanctions, que les élèves n'utilisent que le français à l'école. « Il ne faut pas se fermer au monde, a dit le premier ministre. Les enfants devraient être encouragés à s'ouvrir l'esprit aux autres langues, aux autres cultures et aux autres idées ».

La modération d'abord

OTTAWA (D'après PC) — Le premier ministre canadien a incité, hier, les agences culturelles à faire preuve de modération dans leurs acquisitions et l'octroi de subventions. Par le fait même, il a critiqué indirectement la décision du Musée des beaux-arts du Canada d'acquiescer une toile de 1,8 million \$. « Nous espérons qu'ils feront preuve de jugement en sachant qu'il font affaire avec l'argent durement gagné des contribuables », a-t-il déclaré.

Sheila Copps ne parvient pas à obtenir l'appui de McKenna

FREDERICTON (PC) — Mme Sheila Copps a rencontré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, hier, sans parvenir à lui soutirer un appui dans sa campagne pour le leadership du Parti libéral fédéral.

Le premier ministre a déclaré que Mme Copps avait fait bonne impression au cours de leur entretien, qui a porté notamment sur l'environnement, l'économie et l'état de leur parti.

Il a ajouté que la députée de Hamilton avait injecté une bonne dose d'excitation dans la campagne au leadership, mais il est resté plus réservé que jamais sur le nom de celui ou celle qu'il souhaite voir à la tête des libéraux fédéraux.

« Je n'ai pas vraiment à dire quoi que ce soit sur ce sujet-là », a-t-il fait. M. McKenna, qui a déjà été pareillement courtois par d'autres aspirants à la direction du PLC, a indiqué qu'il révélerait

d'ailleurs été abordée au cours de la rencontre, a dit Mme Copps, ainsi que les efforts du premier ministre McKenna pour rescaper l'entente menacée d'échec.

Mme Copps a attribué à la position de M. McKenna sur l'accord du lac Meech la neutralité de ce dernier dans la campagne.

La question du lac Meech a

plus tard à qui va sa préférence, selon ce qui lui apparaîtra comme le candidat plus fidèle à sa position sur l'accord du lac Meech.

Obtention de statut d'incorporation Fédéral en 48 heures Provincial en 24 heures

MAISON DE RECHERCHES SÉLECTIVES (QUÉBEC) INC.

MSR

- Recherches de noms corporatifs
- Livres de procès-verbaux
- Sceaux corporatifs
- Autres services

Obtention de statut d'incorporation Fédéral en 48 heures Provincial en 24 heures

2893, 1^{re} Avenue bureau 24 Québec
Tél.: (418) 628-1138
1-800-463-5313



Exotico 90

Pour aller danser LA LAMBADA...

SHAMPOOING
COUPE
BRUSHING
22 \$ et plus

Une exclusive signature

MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec ☎ 651.34.34
Nous acceptons les cartes Visa — MasterCard — American Express

COURS

Pour se faire du bien et prendre soin de soi.

ANTIGYMNASTIQUE

par Gisele Duguay, initiée à Paris à l'école de Thérèse Bertherat.

INF.: 687-3896

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

Gaetan Richard, MD
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

AVIS PUBLIC

Projet de développement et de mise en valeur de l'auditorium de Québec (THÉÂTRE CAPITOL) 1982-1990

Je fais appel à vous hommes et femmes d'affaires de la région de Québec et aux centaines de personnes que j'ai personnellement rencontrées depuis janvier 1982 sur la question du projet en titre. Je puis vous assurer que mon projet de faire du Théâtre Capitol un centre de diffusion à la fois historique, culturel, touristique et commercial sera à la hauteur de vos attentes et qu'il respectera toute l'allure architecturale qu'il mérite, puisque c'est moi-même qui ai demandé de faire reconnaître le théâtre Capitol comme monument historique national et provincial.

Notre fierté à tous n'est-elle pas de nous assurer que le théâtre Capitol devienne la propriété d'une société culturelle, native de Québec? Et oeuvrant dans la ville de Québec?

C'est ce que je vous propose!

Je vous demande simplement de me soutenir dans ma démarche en vue d'acquiescer cet immeuble pour réaliser ce projet. Faites vite, puisque la Ville de Québec, "Direction du Vieux-Québec", et le ministère des Affaires culturelles, "Direction du Patrimoine" m'accordent jusqu'au 17 avril 1990 pour déposer le dossier complet de mon projet.

Prenez quelques minutes de réflexion et vous constaterez que personne ne pourra vous reprocher un jour d'avoir appuyé ce projet unique au Canada, sur lequel j'ai moi-même sérieusement consacré huit (8) années de travail.

Si vous désirez obtenir une copie de ce projet, communiquez avec moi en composant le (418) 524-7414.

Merci grandement de votre attention et que Dieu vous garde.

Roger Labadie
Concepteur et promoteur
Tél.: (418) 524-7414

INCROYABLE

AMEUBLEMENT 90 SPÉCIAL
22 PIÈCES/1990\$

CADEAU SURPRISE
(avec chaque ameublement)

AUTRES AMEUBLEMENTS
3 pièces à partir de 995\$

LIVRAISON MISE DE CÔTÉ FINANCEMENT

SALON MODULAIRE
OU 2 causeuses OU 1 sofa et 1 fauteuil

CHAMBRE MODULAIRE
tiroirs sur billes, pattes ajustables, matelas inclus

MOBILIER DE SALLE À MANGER
mélamine stratifié blanche

Les photos peuvent différer

AMEUBLEMENT ET ÉLECTROMÉNAGERS

Paul Robitaille
504, DE LA CANARDIÈRE 529-9488

SERVICE RECONSTRUIT DEPUIS 1969

Stationnement 1 h

LAVEUSE SÈCHEUSE 899 \$

CUISINIÈRE 599 \$

LAVE-VAISSELLE 469 \$

RÉFRIGÉRATEUR 749 \$
15 pi cubes, 2 portes, sans givre

ÉCHANGE JUSQU'À 100 \$ SUR CHAQUE APPAREIL

GIORGIO ARMANI
LE COLLEZIONI

Karl Lagerfeld

20, rue Cul-de-Sac
QUÉBEC
418-692-3395

Armani MATSUDA MOSCHINO

SPÉCIAL 25^e ANNIVERSAIRE

1000 \$

de RABAIS NISSAN CANADA sur PULSAR et PICKUP

ST-1794 MICRA DLX 1990
Transmission 5 vitesses

Détail rabais SPÉCIAL 7990\$

EXCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION

SENTRA DLX 1990
4 portes, transmission automatique, servodirection, servofreins, radio AM/FM cassette, moins de 10000 km, transport et préparation inclus

Détail 17400\$ SPÉCIAL 11995\$

Ste 1 Foy
NISSAN

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

Le député Rod Murphy accepte sa punition

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate Rod Murphy a reconnu dans une interview, hier, « avoir bu un peu trop » avant d'être impliqué dans un accident qui a causé des blessures à deux personnes.

« Je suis prêt à accepter la punition prévue par la loi, a-t-il ajouté. Je suis l'un de ceux qui croient que la loi est juste. Le message à tout le monde est qu'il ne faut pas conduire après avoir bu. »

La collision entre deux voitures s'est produite sur le pont qui relie Aylmer, au Québec, à Ottawa,

vers 23h30 jeudi. M. Murphy lui-même n'a pas été blessé, mais deux occupants de l'autre véhicule ont été transportés à l'hôpital, d'où ils ont obtenu leur congé après avoir reçu les premiers soins.

Le député de Churchill, au Manitoba, a quant à lui été inculpé de conduite en état d'ébriété.



Impliqué dans un accident, le député NPD Rod Murphy n'a pas nié « avoir un peu trop bu ».

Peckford juge sévèrement son successeur Clyde Wells

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — L'ex-premier ministre conservateur Brian Peckford a reproché à son successeur libéral Clyde Wells, hier, d'être responsable de la perte la plus considérable de l'histoire de Terre-Neuve depuis le fameux contrat avec le Québec, il y a 20 ans, avec la révocation de l'appui de la province à l'accord du lac Meech.

M. Peckford, qui est aujourd'hui conseiller commercial, est celui qui a signé l'entente constitutionnelle, en 1988, et qui l'a fait ratifier par l'Assemblée législative.

Dans le cas de l'hydroélectri-

cité du Labrador, a expliqué M. Peckford dans une interview, les signataires avaient au moins l'excuse « de penser que c'était la meilleure chose au monde depuis le pain tranche ».

« Mais, a-t-il ajouté, nous avons

réalisé plus tard qu'une erreur colossale avait été commise et que nous allions en subir les conséquences pendant 65 ans. »

L'accord du lac Meech, a noté M. Peckford, aurait permis à Terre-Neuve d'avoir son mot à dire dans les décisions relatives aux pêches de la côte Est, au lieu de laisser Ottawa diriger tout de façon unilatérale.

Pêches

« Avec Meech, a-t-il signalé, Terre-Neuve avait la chance d'obtenir une influence sur sa richesse la plus importante pour la première fois.

« Tout ce que nous possédons, actuellement, c'est l'autorité d'émettre des permis aux conserveries de poisson. Nous ne pouvons dire quoi que ce soit sur les réserves, la surveillance ou les répartitions. »

« Nous avons perdu l'occasion d'être en mesure de négocier — de façon constitutionnelle — des changements sur l'administration des pêches de la côte Est et sur l'élaboration d'une politique des pêches. »

Le conservateur Vincent n'en a pas encore fini avec la justice

TROIS-RIVIERES (PC) — Les déboires avec la justice du député P.H. Vincent, dans la dite affaire de travail partisan par une secrétaire, ne sont pas encore terminés. En effet, la Couronne a décidé de porter en appel la décision du juge André Trotter qui, la semaine dernière, a rejeté les accusations portées par la Gendarmerie royale.

Le président du tribunal avait jugé non fondées les allégations présentées devant lui, et mentionné

que le mandat de perquisition émis par un juge local n'était pas valable, qu'il était en fait illégal et non avoué. Il a mentionné que les

motifs évoqués n'étaient pas assez valables ou probables pour laisser croire qu'une infraction avait été commise, et déclarer nulle la saisie effectuée au bureau de M. Vincent.

La couronne réfute ce jugement et soutient que le tribunal a erré en droit, et elle va demander à la cour d'appel d'entendre la cause dans les prochaines semaines.



DR CLAUDE A. BERGERON
Chirurgien-dentiste
Prosthodontiste

Diplômé de l'École de médecine dentaire de l'Université Laval où il obtint son doctorat en 1976, il pratique la dentisterie générale à Québec jusqu'en 1982. Après six années d'études postgraduées à l'Université de Toronto, cette université lui décerna un diplôme en prosthodontie (1985) et une maîtrise en science (1988).

Le Dr Bergeron, spécialiste en restauration, prothèse fixe, prothèse amovible et prothèse sur implants, exerce au Centre Innovation, 2360, chemin Ste-Foy à Ste-Foy.

Venez au plus tôt profiter d'un **CHOIX A DÉBORDER D'ENTHOUSIASME!**

scarab&us

Vive! Le beau temps sous toutes les facettes de la mode, à choisir dans nos collections prestigieuses Scarab&us, Sirenese, Daniel D., Blacky Dress, tailles régulières (à compter de 4 ans).

patrizia

BY MONDI

parce que le chic, l'unique, ne sont pas des privilèges réservés aux tailles mannequin. En exclusivité à Québec, un choix mode fantaisiste pour celles qui habillent entre 12-24 ans.

FAUBOURG SIGNATURE

Stationnement intérieur et valet parking
Complexe Germain des Prés (voisin du Flacré Ste-Foy)
Sainte-Foy - 657-6696

HONDA
DONNACONA

Une équipe compétente qui prend le temps de vous recevoir!

Yvan Vallières **Clément Royer** **Pierre Blouin**
Président Directeur des ventes Conseiller professionnel

LIVRAISON IMMÉDIATE!

Venez voir nos **Civic Spécial Edition 4 portes**
AIR CONDITIONNÉ INCLUS

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 12 H

Autos DONNACONA Ltée
Le groupe **HONDA SELECT**

Quelques milles de plus... Beaucoup de \$\$\$ de moins!
Autoroute 40, sortie 274, Donnacona (à 20 minutes de Québec)
285-3220 Ligne sans frais de Québec: 694-0396

Un truc génial

pour habiller vos enfants à bon compte!

Choix complet de

- VÊTEMENTS D'ENFANTS déjà portés (0 à 16 ans)
- VÊTEMENTS DE MATERNITÉ

LE TOUT HAUTEMENT SÉLECTIONNÉS... COMME NEUFS!

Tout compte fait... entre vous et nous, qui le saura?

Boutique

Enfantillage

VENTE ET CONSIGNATION

945, Duchesneau (coin Quatre-Bourgeois), Sainte-Foy (QC) G1X 2Z7 **652-0165**

ESSAI DE CONDUITE

RX-7 1990
Seulement **374\$/mois**

(location de 60 mois avec résiduelle de 4812 \$ et 2500 \$ comptant ou échange équivalent)

929-S 1990
Seulement **499\$/mois**

(location de 60 mois avec résiduelle de 6657 \$ et 5000 \$ comptant ou échange équivalent)

mazda

NOUS METTONS L'ÉPAULE À LA ROUE

Depuis 25 ans, notre renom repose sur le surplus d'attention que nous accordons à tous nos clients et à tout ce que nous faisons pour eux.

Et notre renom est solide!

Chatel Automobiles Ltée
1350, Bouvier (Québec)
628-6336

Place Ste-Foy 651-4996

80\$

MAYFAIR
CHAUSSURES ET ACCESSOIRES DE QUALITÉ

À moins qu'il ne soit amendé

Les évêques n'appuient pas le projet de loi sur l'avortement

OTTAWA — La Conférence des évêques catholiques du Canada a résolu de ne pas appuyer le projet de loi sur l'avortement dans son état actuel.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le président de la conférence, Mgr Robert Lebel, a déclaré dans un communiqué émis hier que les évêques ne pourront donner leur appui au projet de loi tant qu'il ne sera pas amendé.

Lors de leur comparution devant le comité chargé d'étudier le

projet de loi, le 31 janvier dernier, les évêques catholiques avaient laissé entendre qu'ils pourraient appuyer le projet de loi parce qu'ils jugeaient qu'une législation imparfaite était préférable à l'absence de loi.

Mgr Lebel avait alors affirmé que ceux qui refusaient d'appuyer un projet de loi tant qu'il ne coïncidait pas parfaitement avec leurs croyances avaient vraisemblable-

ment de la difficulté à distinguer le domaine moral du domaine politique.

Il avait expliqué qu'il fallait tenir compte des problèmes qu'éprouvait un gouvernement face aux demandes contradictoires des différents groupes de pression.

«Lorsqu'ils estiment qu'il s'agit là de la seule option politique réaliste, les catholiques peuvent donner leur appui à une législation, même imparfaite, qui redonne une certaine protection à l'enfant à naître, avait déclaré Mgr Lebel. Dans ce cas, ils doivent continuer

à oeuvrer pour une protection complète.»

Pro-vie

Des groupes pro-vie avaient cependant condamné cette prise de position.

Une trentaine de catholiques avaient d'ailleurs manifesté au mois de février devant les bureaux de la Conférence des évêques pour les amener à modifier leur position et à dénoncer le projet de loi.

Hier, Mgr Lebel a indiqué que les évêques étaient déçus de constater que le comité parlementaire avait retourné le projet de loi à la Chambre des communes sans aucun amendement.

Il a expliqué qu'en dépit de ses éléments positifs, comme l'inscription dans le Code criminel et le refus d'une approche gestationnelle, qui aurait facilité l'avortement en début de grossesse, le projet de loi était lourdement déficient.

Les évêques craignent que dans son application pratique, une telle loi ne protège pas suffisamment l'enfant à naître, a-t-il déclaré.

Le projet de loi interdit tout avortement, sauf lorsqu'un médecin détermine que la vie ou la santé physique, mentale ou psychologique de la mère est menacée par la poursuite de la grossesse.

Mgr Lebel a recommandé aux députés d'amender le projet de loi de façon à assurer le respect des normes et à mieux définir la notion de santé, en éliminant notamment la «santé psychologique».



Tout ce qu'il faut savoir sur l'impasse constitutionnelle qui ébranle la Confédération canadienne

En direct à la télévision de Radio-Canada, Bernard Derome fait le point sur le dossier du lac Meech.

Reportages, entrevues, témoignages... Des explications claires, simples et précises. Simon Durivage, Robert Guy Scully, Louis Martin, Denise Bombardier et toute une équipe de journalistes racontent l'histoire de l'accord, ce qu'il contient, ce qu'il signifie concrètement et les véritables enjeux entourant sa ratification finale.

L'HISTORIQUE

Quels sont les événements qui ont conduit à l'accord? Que s'est-il passé depuis? Dix ans après le référendum, le Québec et le Canada ont-ils changé?

LES FORCES EN PRÉSENCE

Qui sont les tenants du pour et du contre? Quels sont les rapports de force entre chacun? Quelles sont leurs stratégies?

LE CONTENU

Quels sont les principaux points contenus dans l'entente du lac Meech? Quels sont ceux qu'on voudrait remettre en question? Pourquoi veut-on l'amender? Que veut-on y inclure de plus?

L'APRÈS-MEECH

L'entente sera-t-elle ratifiée avant le 23 juin prochain? Sinon, quelles sont les options qui s'offrent aux différents gouvernements?



Une émission spéciale de deux heures présentée dans le cadre des Beaux Dimanches.

Meech: le casse-tête Demain 20h00

Réalisateur-coordonnateur: Louis Lalande

POUR VOUS AVANT TOUT



Radio-Canada
Télévision

L'incroyable force de la coopération

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec est le regroupement de caisses autonomes, solidaires et vouées au mieux-être économique et social des personnes et de la collectivité. À ce titre, elle assure la coordination et le développement du réseau et favorise la concertation des caisses. Elle a la responsabilité d'établir les normes et la réglementation requises pour la protection du réseau.

Elle est aussi une entreprise de services et une institution financière de nature coopérative, membre du Mouvement des caisses Desjardins. Elle offre donc à ses membres des services financiers, des services conseils et des services de suppléance adaptés à leurs besoins particuliers.

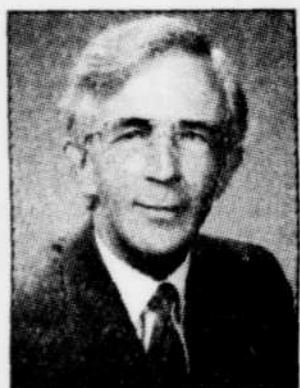
UNE ACTION DÉMOCRATIQUE VÉRITABLE

Les 318 caisses populaires affiliées à la Fédération élisent 30 dirigeants et dirigeantes chargés d'assurer leur représentation et de veiller à leurs intérêts et, par conséquent, à ceux de leurs membres-usagers.

Lors de la dernière assemblée annuelle, tenue le 31 mars, 14 personnes ont été élues ou réélues:

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dix-neuf administrateurs et administratrices en provenance des sept secteurs de la Fédération siègent au conseil d'administration. Les sept personnes qui suivent se sont vu confier un mandat:



Du secteur de Québec
Jacques Bertrand
président de la Fédération,
réélu



Du secteur de Québec
Lucien Caouette
directeur général de la Caisse
populaire des Laurentides
élu



Du secteur de Québec
Marthe Gilbert
administratrice à la Caisse
populaire de Cap-Rouge
élue



Du secteur Charlevoix/
Côte-Nord
Serge Simard
administrateur à la Caisse
populaire de Hauterive
réélu



Du secteur Orléans/Portneuf
Eddy Jenkins
directeur général de la Caisse
populaire de Pont-Rouge
réélu



Du secteur de la Chaudière
Daniel Cliche
conseiller de surveillance
à la Caisse populaire de
Beauceville
élu



Du secteur de la Chaudière
François Giguère
directeur général de la Caisse
populaire de Saint-Joseph de
Beauce
réélu

Outre les personnes présentées ci-haut, siègent également au conseil:

du secteur de Québec, **Yvan Caron**, directeur général de la Caisse populaire Québec-Est, **Raynald Rhéaume**, directeur général de la Caisse populaire de Saint-Albert le Grand (Québec), **Alain Rioux**, président de la Caisse populaire Laurier et **Gilles Tremblay**, vice-président de la Caisse populaire Du-berger;

du secteur Rive-Sud, **Marc Jean**, président de la Caisse populaire Saint-Romuald et **Céline L. Morin**, présidente de la Caisse populaire de Lévis;

du secteur Orléans/Portneuf, **Welley Vézina**, président de la Caisse populaire de Montmorency;

du secteur de la Côte-du-Sud/Grand-Portage, **André Fortin**, directeur général de la Caisse populaire de Saint-Thomas de Montmagny et **Roger Martin**, président de la Caisse populaire de Rivière-Quelle;

du secteur de Charlevoix/Côte-Nord, **J.-Roméo Bolduc**, directeur général de la Caisse populaire de Baie-Saint-Paul;

du secteur de Lotbinière-Amiante, **Jean-Marie Gagné**, directeur général de la Caisse populaire Notre-Dame de Thetford Mines et **Raymond Hainse**, président de la Caisse populaire de Plessisville.

À LA COMMISSION DE CRÉDIT

Cinq commissaires de crédit analysent les demandes d'emprunt des caisses populaires et des membres auxiliaires auprès de la Fédération, autorisent les prêts et veillent à leur bonne gestion.



Du secteur de Québec
Pierre Lachance
directeur général de la Caisse
populaire de l'Auvergne
réélu



Du secteur de Québec
Céline Perron
commissaire de crédit à la
Caisse populaire
de Saint-Sacrement
élue



Du secteur de Québec
Yvon Sirois
président de la Caisse
populaire de la Colline
élu

Outre les personnes présentées ci-haut, siègent également à la commission:

du secteur de Québec, **Raynald Deschênes**, directeur général de la Caisse populaire de Beauport;

du secteur de Lotbinière-Amiante, **Denis Lehoux**, vice-président de la Caisse populaire de Thetford Mines.

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Trois conseillers et conseillères ont principalement pour mandat de surveiller l'ensemble des opérations de la Fédération.



Du secteur de Québec
Lise Julien
directrice générale de la
Caisse populaire
de Sillery
réélue

Outre madame Lise Julien, siègent également à ce conseil:

du secteur de Québec, **Denis Racine**, président de la Caisse populaire de Saint-Dominique;

du secteur de la Chaudière, **Paul Carbonneau**, président de la Caisse populaire de Frampton.

AU COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Les membres du comité de déontologie adoptent les règles relatives à la protection des intérêts de la Fédération, des caisses et de leurs membres et reçoivent les déclarations concernant le crédit octroyé par les caisses aux personnes liées ou intéressées.



Du secteur de Québec
Yves Chartier
président de la Caisse
populaire de l'Université
Laval
réélu



Du secteur de Québec
Marcel Hudon
président de la Caisse
populaire de
L'Ancienne-Lorette
élu



Du secteur Côte-du-Sud/
Grand-Portage
Claude Leblond
secrétaire de la Caisse
populaire de Sainte-Anne
de la Pocatière
réélu



Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

L'incroyable force
de la coopération

RÉSULTATS CUMULÉS DE LA FÉDÉRATION ET DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES

pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 1989 (en millions de dollars)

	RÉSEAU (note 1)	FÉDÉRATION	CAISSES AFFILIÉES
REVENUS FINANCIERS	916,1 \$	206,0 \$	868,0 \$
FRAIS FINANCIERS	603,4	171,2	590,1
REVENUS FINANCIERS NETS	312,7	34,8	277,9
Créances douteuses	8,7	—	8,7
REVENUS FINANCIERS NETS APRÈS CRÉANCES DOUTEUSES	304,0	34,8	269,2
AUTRES REVENUS	36,6	22,5	35,8
REVENUS FINANCIERS NETS ET AUTRES REVENUS	340,6	57,3	305,0
AUTRES FRAIS	257,4	47,1	232,0
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS	83,2	10,2	73,0
IMPÔTS SUR LE REVENU (note 2)	12,8	1,3	11,5
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION	70,4 \$	8,9 \$	61,5 \$

Note 1: Les résultats cumulés comprennent les données relatives à la Fédération et aux caisses affiliées après élimination des transactions entre elles. Il n'est pas possible de consolider ces résultats puisqu'il n'y a pas de société mère.

Note 2: Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus des caisses pour la période de 12 mois, sans tenir compte des paiements en intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statuées par les assemblées générales.

BILAN CUMULÉ DE LA FÉDÉRATION ET DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES

au 31 décembre 1989 (en millions de dollars)

ACTIF	RÉSEAU (note 1)	FÉDÉRATION	CAISSES AFFILIÉES
ENCAISSE	209,0 \$	27,3 \$	967,5 \$
VALEURS MOBILIÈRES	1 098,6	1 103,9	457,3
PRÊTS	6 733,0	808,0	6 561,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	229,8	34,7	202,7
	8 270,4 \$	1 973,9 \$	8 189,1 \$
PASSIF			
DÉPÔTS	7 330,9 \$	1 647,5 \$	6 834,5 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	454,3	184,0	914,5
AVOIR			
Capital social	55,7	4,2	55,7
Dépôts à participation	29,7	93,1	29,7
Trop-perçus non répartis (note 2)	71,7	8,3	63,4
Réserves	328,1	36,8	291,3
	485,2	142,4	440,1
	8 270,4 \$	1 973,9 \$	8 189,1 \$

Note 1: Le bilan cumulé comprend les données relatives à la Fédération et aux caisses affiliées après élimination des transactions entre elles. Il n'est pas possible de consolider ce bilan puisqu'il n'y a pas de société mère.

Note 2: La différence observée entre les trop-perçus non répartis du bilan cumulé des caisses et ceux dont font mention les résultats cumulés est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus, en raison de la non-simultanéité des exercices financiers.



Fédération des caisses populaires Desjardins
de Québec

À L'UNIVERSITÉ

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le drame de Poly : peu d'effet sur les filles ?

Le nombre d'étudiantes inscrites à l'École polytechnique de Montréal pourrait augmenter à la rentrée prochaine. Si cette tendance se confirme, le drame du 6 décembre 1989 n'aura pas réussi à faire peur aux filles souhaitant devenir ingénieures. Peut-être même que la tuerie en a fouetté certaines, les convainquant de la nécessité pour les femmes de prendre leur place dans la société. L'institution montréalaise n'ose pas encore sauter aux conclusions. Elle souligne cependant que, sur les 1452 dossiers dont les informations ont été codées pour être traitées par ordinateur, 331 proviennent de femmes, soit 22,8%. Il s'agit d'une augmentation de plus de trois points par rapport aux inscriptions de septembre dernier qui avaient elles-mêmes connu une hausse de 2,6% pour se situer à 19,6%, a déclaré au SOLEIL la directrice du Service des relations publiques, Michèle Thibodeau-Deguire.

Toutefois, si les femmes représentaient près de 20% des nouvelles inscriptions, elles forment 16% de tous les effectifs de Poly. Un chiffre semblable à celui de l'université Laval si l'on exclut les sciences pour ne considérer que le génie. En effet, selon les chiffres fournis par le responsable de l'information scientifique à Laval, Jean Hamann, les femmes forment 17% des effectifs au 1er cycle (372 contre 1788), 16% à la maîtrise (44 contre 228) et 8% au doctorat (9 contre 105).

Précisons que l'École polytechnique de Montréal décerne aujourd'hui aux 12 victimes de la tuerie de décembre un diplôme à titre posthume. Les parchemins seront remis aux familles des jeunes filles fauchées par Marc Lépine. Sur les 650 étudiants qui recevront leur diplôme, on compte 120 filles.

Pourquoi cette sous-représentation des femmes ?

La question de la présence des femmes en génie n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre... et de salive. Quatre organismes canadiens viennent d'entreprendre une vaste étude sur la situation des femmes dans les facultés de génie : l'Association des universités et collèges du Canada, le Conseil canadien des ingénieurs, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. Même si, à travers le Canada, les inscriptions de femmes en génie ont fait un bond de 700% depuis 15 ans, les étudiantes ne représentent quand même que 12% des troupes dans ce domaine. Pourtant, en éducation, sciences humaines, professions de la santé, sciences sociales, beaux-arts, arts appliqués et biologie, les femmes sont plus de 50%. Pourquoi sont-elles si peu nombreuses en génie ? Comment corriger la situation ? Voilà les questions auxquelles la recherche espère apporter une réponse. Le groupe d'étude se compose de 16 membres comprenant des femmes ingénieures, des étudiants en génie, des professeurs d'université, des doyens de facultés de génie et de collèges communautaires. Le secteur privé est représenté par le Groupe de génie-conseil SNC, Noranda et la Générale Électrique du Canada. La présidence a été confiée à Monique Frize, détentrice de la Chaire sur les femmes et le génie de l'université du Nouveau-Brunswick.

Un « nouveau partenariat »

La Fédération des étudiants et des étudiantes du Québec (FEEQ) se réjouit du sondage réalisé pour Inter-universités et selon lequel 69% des Québécois seraient pour que le gouvernement remplace les frais de scolarité par un impôt post-universitaire. « La FEEQ est consciente du problème du sous-financement des universités et elle est prête à y apporter des solutions », affirme le porte-parole Cédric Pautel. C'est pourquoi, dit-il, l'organisme représentant 150 000 membres propose un « nouveau partenariat » qui serait efficace pour sortir les établissements de leur situation précaire. En plus de l'instauration d'un impôt post-universitaire, la formule suppose une augmentation des subventions gouvernementales, une majoration de la contribution des entreprises et une meilleure gestion des universités. La FEEQ considère que le sondage est valable et que, de ce fait, « le gouvernement du Québec n'a d'autre choix que d'acquiescer à cette demande qui est juste et responsable ».

Les Chinois et le cancer

Des médecins et infirmières chinois, ainsi que du personnel de soutien de même origine, recevront une formation à la faculté de médecine de l'université Laval et dans certains de ses centres hospitaliers affiliés (Hôtel-Dieu, Saint-Sacrement, Laval). L'université vient en effet de s'associer à l'université Norman-Bethune de Changchun (Chine) afin d'y établir une unité d'oncologie. Pour cela, il faut mettre en place une équipe multidisciplinaire regroupant toutes les personnes intéressées au diagnostic et au traitement des patients atteints de cancer. Cette maladie est la troisième cause de mortalité en Chine. Chaque année, 800 000 personnes en meurent et un million de nouveaux cas sont diagnostiqués. Le projet, qui bénéficie d'une subvention de l'ACDI, doit prendre fin en 1994.

Fenêtres sur l'Île d'Orléans

L'Île d'Orléans sert de toile de fond aux photos exposées à la Bibliothèque de l'université Laval (pavillon Jean-Charles-Bonenfant) par le Club PhotoOptica, jusqu'au 29 avril. L'architecture de l'île, ses paysages, ses battures, du crépuscule de l'été au dégel du printemps : de quoi rêver longtemps. L'exposition a lieu de 8h30 à 22h30 du lundi au vendredi, de 10h à 17h30 le samedi et de 13h à 18h le dimanche.

MBA en tourisme

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) songe à mettre sur pied un programme en administration des affaires pour les gestionnaires de l'industrie touristique, avec spécialisation « tourisme et hospitalité ». Un comité consultatif composé de gens du milieu vient d'être créé afin de sonder les reins et les coeurs des membres de leurs organismes respectifs. On veut déterminer les besoins en formation pour pouvoir mettre au point un programme bien adapté.

VIVEZ COMPTANT

avec

PAIEMENT DIRECT  DESJARDINS

Plus de 600 marchands offrent le service PAIEMENT DIRECT DESJARDINS sur le territoire de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

Chez la plupart d'entre eux, vous pouvez non seulement payer vos achats comptant mais aussi EFFECTUER UN RETRAIT D'ARGENT.

Tout ce dont vous avez besoin, c'est la CARTE MULTISERVICES DESJARDINS et le même NIP qui vous donnent accès aux guichets automatiques Desjardins.



QUÉBEC MÉTRO

A L MARQUIS (METRO) 963, MAINGUY, STE-FOY
ACCES ELECTRIQUES LAVOISIER ENR. (MARCHANDS UNIS), 1990, BOUL. CHAREST O., STE-FOY
ACCOMMODATION CHEZ PAT ENR., 407, AVENUE STE-BRIGITTE, STE-BRIGITTE
ACCOMMODATION DES EAUX FRAICHES (LAMDEQ), 1060, BOUL. DE LA COLLINE, LAC ST-CHARLES
ACCOMMODATION DU DOMAINE BEAULIEU INC., 1779, BOUL. RAYMOND, BEAUPORT
ACCOMMODATION LA CHAUMIERE 1988 (ENR.), 8985, DE L'AMAZONE, NEUFCHATEL
ACCOMMODATION R.M. ENR., 2690, AVENUE ST-DAVID, BEAUPORT
ALIMENTATION A D R (IGA), 885, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
ALIMENTATION ANDRÉ THOMASSIN, 433, AVENUE STE-BRIGITTE, STE-BRIGITTE
ALIMENTATION GAUVIN & FRERES (AXEP), 1370, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
ALIMENTATION JEAN-PIERRE CÔTÉ, 1350 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
ALIMENTATION JOS SIMARD (METRO), 1600, 4IEME AVENUE, QUEBEC
ALIMENTATION J A P INC. (METRO), 5003, 4IEME AVENUE CHARLESBOURG
ALIMENTATION M.B. INC. (IGA), 56, AVENUE RUEL, MONTMORENCY
ALIMENTATION N D L ENR. (ESSO), 335, AVENUE NOTRE-DAME CHARLESBOURG
ALIMENTATION RAYMOND INC. (IGA), 1580, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC
ALIMENTATION SERRO INC., 707, BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC
ALIM. MURIELLE BOURGET ENR. (PROVIGO), 284, ROYALE, ST-TITE-DES-CAPS
ALIM. ROLAND DUCLOS (METRO-RICHELIEU), 299, ROYALE, ST-TITE-DES-CAPS
ANTIROUILLE A L'HUILE METROPOLITAIN INC., 2655, BOUL. HAMEL, DUBERGER
ASS. COOP. F-X GARNEAU, 1660, BOUL. DE L'ENTENTE, QUEBEC
ASS. COOP. ÉTUDIANTE DU CEGEP STE-FOY, 2410, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
ATELIER DU PNEU HOULDE INC., 1935, BOUL. HAMEL OUEST, QUEBEC
AUDIO BEAUDOIN TV INC., 945, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY
AUTOMOBILE LE GRAND TRIANON, 175, RUE MARAIS, VANIER
BAPTISTE TOUCHE A TOUT, 445 BOUL. PIERRE BERTRAND, VANIER
BARON & PEPIN PHARMACIENS, 1574, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY
BÉGIN & OLIVIER INC. (METRO COURVILLE), 1050, AVENUE LARUE, BEAUPORT
BÉGIN & OLIVIER (METRO ST-EMILE), 490, DES ERABLES, ST-EMILE
BIJOUTERIE LUCIEN BOILY INC., 2700, LAURIER, STE-FOY
BIJOUTERIE LUCIEN BOILY INC., 550, BOUL. HAMEL, QUEBEC
BOUCHERIE B.P. INC., 1479, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
BOUCHERIE ROLAINÉ INC., 1410, AMIRAL VAL-BÉLAIR
BOUTHOU MONSIEUR ENR., 999, DE BOURGOGNE, STE-FOY
BRUNELLE INC., 1420, DU HIBOU, STONEHAM
CANAC MARQUIS GRENIER (CHEZ TOLE), 49, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
CANAC MARQUIS GRENIER, 1200, 80E AVENUE, CHARLESBOURG
CANAC MARQUIS GRENIER, 25, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
CANAC MARQUIS GRENIER, 947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
CENTRE DE SERVICE DU LAC BEAUPORT (IRVING), 1015, BOUL. DU LAC, LAC BEAUPORT
CENTRE D'AUTO ROBERT BOIVIN INC., 880, MYRAND, STE-FOY
CHICAGO, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
CHS N. PAQUET LTÉE, 485, RUE FRANKLIN, QUEBEC
CLINIQUE OPT. DE QUEBEC, 735, MAIL ST-ROCH, QUEBEC
CLUB DE GOLF STONEHAM, 324, 1ERE AVENUE, STONEHAM
CONTRE PLAQUE MODERNE, 1177, BOUL. PIE XI SUD, VAL-BÉLAIR
COOP CONS. TILLY (COOPRIX STE-FOY), 3355, DE LA PERADE, STE-FOY
COOP DES CONSOMMATEURS DE CHARLESBOURG (IGA BONIPRIX),
7010, BOUL. DU JARDIN, CHARLESBOURG
COOP DES CONSOMMATEURS DE CHARLESBOURG (IGA BONIPRIX), 7370, 3E AVENUE O., CHARLESBOURG
COOP DES CONS. DE LORETTE, 250, ST-LOUIS, LORETTEVILLE
COOP ÉTUDIANTE LAVAL, PAVILLON POLLACK, 0306, UNIVERSITÉ LAVAL
DÉLAGE ET SIMPSON INC. (ESSAIM), 3207, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
DEPANNEUR DES CANTONS INC., 592, 1ERE AVENUE, STONEHAM

DEPANNEUR DU VOISINAGE (ALIM. COUCHE-TARD), 545, 76E AVENUE EST, CHARLESBOURG
DEPANNEUR D. B. (PROXI), 135, LAMONTAGNE, QUEBEC
DEPANNEUR D. B. (PROXI), 2080, BOUL. TALBOT, CHARLESBOURG
DEPANNEUR D. B. (PROXI), 4770, STE-GENEVIEVE, NEUFCHATEL
DEPANNEUR D. ST-LAURENT ENR. (ULTRAMAR), 200, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT
DEPANNEUR F.G. ENR., 80, RACINE, LORETTEVILLE
DEPANNEUR JOCELYN PELLETIER (IRVING), 6105, BOUL. L'ORMIERE, LES SAULES
DEPANNEUR LEMIEUX ENR., 3392, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
DEPANNEUR MONIQUE DODIER ENR., 486, JACQUES BÉDARD, LAC ST-CHARLES
DEVELOPPEMENT GÉRARD ROUSSEAU (PROXI), 222, ST-PAUL, QUEBEC
ENTRE PEAU DU CUIR ENR., 1289, CHAREST OUEST, QUEBEC
ENTREPRISE YVREIRO INC. (DEPANNEUR), 490, NOTRE-DAME, CHARLESBOURG
ENTREPRISE YVREIRO INC. (DEPANNEUR), 951, CARTIER, QUEBEC
ENTREPRISES BOULIANNE (IGA), 612, 1ERE AVENUE, STONEHAM
ENTREPRISES GUY LABRECQUE (PROVI-SOIR), 2669, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
ENTREPRISES L.C. ARSENAULT, 1559, BOUL. TALBOT, STONEHAM
ÉPICERIE P.H. RHEAUME INC., 1290, 1ERE AVENUE, LAC ST-CHARLES
FIRST LEADER, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
GAZ BAR GRAND LIGNE, 320, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
GESTION BOUCHARD & ST-PIERRE (UNIPRIX), 2120, PÈRE LÉLIEVRE, DUBERGER
GESTION LAMBERT ET BÉRUBÉ INC. (AMDEQ), 2020, ST-JEAN-BAPTISTE, ANCIENNE LORETTE
GESTION L. ET M. GIGUÈRE INC., 3315, RUE FRANCE-PRIME, STE-FOY
GINAUD ÉLECTRONIQUE INC. (STEREO PLUS), 945, DE L'ÉGLISE, STE-FOY
GROUPE ALIMENTATION LEVESQUE (PROVIGO), 10516, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
JACQUES GIRARD AUTOMOBILE INC., 656, GRAHAM BELL, STE-FOY
JAUNE MOUTARDE, 56, RUE ST-PAUL, QUEBEC
JEAN-PAUL DORION INC. (METRO), 3245, 1ERE AVENUE, QUEBEC
JEAN-PIERRE FONTAINE INC., 1000, 3E AVENUE, QUEBEC
JEAN-YVES BOISSINOT (FAMILI-PRIX), 1317, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
LA BLEUETIERE COUTURE, 1250, 80E RUE EST, CHARLESBOURG
LA PROCURE CHAUVEAU, 201, RACINE, LORETTEVILLE
LAVE-AUTO A LA MAIN DU VALLON (1988), 2313, BOUL. VERSANT NORD, STE-FOY
LE HURON ENR., 25, RUE HURON, VILLAGE HURON
LES DELI-VIANDES DU VILLAGE ENR., 4475, PROMENADE DES SŒURS, CAP-ROUGE
LES ENTREPRISES POKAMO INC., 1799, RTE DE L'AÉROPORT, STE-FOY
LES SUPERMARCHÉS G.P. INC. (METRO), 2290, BOUL. BASTIEN, NEUFCHATEL
LES SUPERMARCHÉS G.P. INC. (METRO), 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, QUEBEC
LES SUPERMARCHÉS G.P. INC. (METRO), 1875, NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE
LEVESQUE ET GUIMOND (RONA), 1241, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
LOCAROUTE INC., 6165, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE
LOCATION D'OUTILS MICHEL TREMBLAY INC., 1323, BOUL. PIE XI NORD, VAL-BÉLAIR
LOUIS EUGÈNE RHEAUME INC. (PROVIGO), 1585, 10E AVENUE, LAC ST-CHARLES
MAGASIN LATULIPPE INC., 637, ST-VALLIER, QUEBEC
MARC TANGUAY (PROXI), 1700, JULES VERNE, ANCIENNE-LORETTE
MARCHÉ BON PÂTEUR ENR., 70, GEORGES MUIR, CHARLESBOURG
MARCHÉ CENTRE-VILLE (METRO), 860, BOUL. CHAREST EST, QUEBEC
MARCHÉ DE LA CITE (PROVIGO), 12635, BOUL. HOCHÉLAGA, STE-FOY
MARCHÉ GALERIES DUPLESSIS (METRO), 3291, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
MARCHÉ R. MYRAND INC. (PROVIGO), 2235, 1ERE AVENUE, QUEBEC
MARCHÉ ST-SACREMENT INC., 1483, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
MAXI-HERITAGE, 5500, BOUL. DES GRADINS, CHARLESBOURG
NOURRI-SOIR P.J.A. INC., 144, AVENUE NOTRE-DAME, CHARLESBOURG
OPTION SELECTRONIC, 2635, HOCHÉLAGA, STE-FOY
PARFUMERIE DU FAUBOURG, 3646, CAMPANILE, STE-FOY
PHARMACIE JEAN COUTU, 10516, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
PHARMACIE J.C. ROBIDOUX, 2750, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PHARMACIE MARTEL (MARCHANDS UNIS), 175, RACINE, LORETTEVILLE
PHARMÉCONOMIE LAURIER LTÉE, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 210, CHAREST, QUEBEC
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 2784, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 303, PIERRE BERTRAND, VILLE VANIER
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 550, HAMEL, QUEBEC
PIERRE MASSON ET ASSOCIÉS, 330, SEIGNEURIALE, BEAUPORT
PLEIN ART QUEBEC INC., 29, NOTRE-DAME, 1ER ÉTAGE, PLACE ROYALE, QUEBEC
POLIPEU INC., 4065, BOUL. HAMEL, QUEBEC
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
PAVILLON ADRIEN POULIOT, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PAVILLON CHARLES DE KONINCK, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PAVILLON LOUIS-CASUALT, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PEPS, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PROVIGO CAP-ROUGE, 1100, BOUL. CHAUDIERE, CAP-ROUGE
PROVIGO CHARLESBOURG, 1010, 80E RUE EST, CHARLESBOURG
PROVIGO DE LA CAPITALE, 5401, BOUL. DES GALERIES, QUEBEC
PROVIGO L'ORMIERE, 9550, DE L'ORMIERE, NEUFCHATEL
PROVIGO MYRAND, 815, AVENUE MYRAND, STE-FOY
PROVIGO NEILSON, 3190, BOUL. NEILSON, STE-FOY
PROVIGO PLAZA-LAVAL, 2750, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PROVIGO QUATRE-BOURGEOIS, 3440, CHEMIN QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
PROVIGO SILLERY, 955, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, SILLERY
PROVIGO ST-LOUIS DE FRANCE, 2900, CHEMIN ST-LOUIS, STE-FOY
PROVIGO VILLENEUVE, 1096, BOUL. DES CHUTES, VILLENEUVE
QUINCAILLERIE CARRIER & FR. RES., 1830, BOUL. PIE XI NORD, VAL-BÉLAIR
RADIO D'AUTO DE QUEBEC, 2000, SANSFACON, BEAUPORT
RADIO D'AUTO DE QUEBEC, 4885, BOUL. HAMEL, QUEBEC
ROSET INC. (METRO), 1368, AVENUE MAGUIRE, SILLERY
SALON DE BEAUTÉ LYNE RICHARD, 390, ST-CYRILLE OUEST, QUEBEC
SALON UNI-COUPÉ INC., 1350, PAVILLON POLLACK, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
SERVICE DE COVOITURAGE ALLO-STOP INC., 467, ST-JEAN, QUEBEC
SERV. REFRIGERATION CÔTÉ ENR., 550, BOUL. HAMEL, QUEBEC
SPORTS EXPERTS BEAUPORT, 1500, D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC
STATION DE SERVICE JEAN ROBERGE, 4243, ST-FELIX, CAP-ROUGE
STEREO PLUS, 71, ST-CYRILLE OUEST, QUEBEC
STEREO QUAD, 750, CÔTE FRANKLIN, QUEBEC
SUPER CARNAVAL BEAUPORT, 3333, CLEMENCEAU, BEAUPORT
SUPER CARNAVAL NEUFCHATEL, 4605, BOUL. DE L'AUVERGNE, NEUFCHATEL
SUPERMARCHÉ AUCLAIR (METRO), 270, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
SUPERMARCHÉ A GAGNON (METRO), 2828, CHAMPFLEURY, QUEBEC
SUPERMARCHÉ B.M. INC. (METRO), 977, CARTIER, QUEBEC
SUPERMARCHÉ BEAULIEU INC. (PROVIGO), 411, SEIGNEURIALE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ M. BELL INC. (PROVIGO), 1065, BOUL. PIE XI, VAL-BÉLAIR
SUPERMARCHÉ R.L. BERNIER INC. (METRO), 771, ROYALE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ R.L. BERNIER INC. (METRO), 600, CAMBRONNE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ SIMARD ENR. (PROVIGO), 2415, EVANGÉLINE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ STE-ANNE ENR. 9749, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
S.M. SPORT INC., 113, BOUL. VALCARTIER, LORETTEVILLE
TABAGIE ACCOMMODATION BONI ENR., 302, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
TABAGIE ACCOMMODATION MAGUIRE, 2012, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY
TERMINUS STE-FOY, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
VIDEO CLAIR ENR., 274, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
ZONE 5 PHOTO, 999, DE BOURGOGNE, STE-FOY
ZONE 5 PHOTO, 2625, HOCHÉLAGA, STE-FOY



La caisse populaire
Desjardins

Conservez vos relevés de transactions PAIEMENT DIRECT DESJARDINS pour gagner des prix en argent d'ici le 4 mai. Écoutez CHIK-FM et lisez LE SOLEIL tous les jours pour les détails de la promotion.

Accusé faussement d'admirer Hitler

Péladeau veut mettre un terme à l'émoi causé par « L'Actualité »

MONTREAL (d'après PC) — Dans un communiqué laconique diffusé, hier en fin de journée, le président et chef de la direction de Québec, M. Pierre Péladeau, semble vouloir mettre un terme à l'émoi causé par des propos qui lui avaient faussement été attribués dans un article paru dans l'hebdomadaire bi-mensuel « L'Actualité ».

« Un article paru dans L'Actualité datée du 15 avril, lit-on dans le communiqué, a créé de profonds remous ».

M. Péladeau estime que « l'éditeur de L'Actualité, M. Jean Paré, a publié une rectification, a exprimé ses regrets et a présenté des excuses pour les erreurs et les approximations contenues dans cet article et que j'avais d'ailleurs déjà dénoncées ».

Par conséquent, indique M. Péladeau, « nous considérons, pour le moment, la rectification de l'éditeur M. Jean Paré, comme acceptable et suffisante ».

D'autre part, tout en se disant soulagée d'apprendre que M.

Pierre Péladeau « n'a pas déclaré qu'il admirait la volonté de fer et la discipline de Hitler », la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) trouve regrettable qu'il n'ait pas nié immédiatement la citation.

Dans un communiqué émis, hier, la FPJQ croit que « M. Péladeau aurait pu éviter les vives réactions de certains organismes, dont la FPJQ, s'il avait immédiatement nié la citation, mardi, plutôt que de répondre par un « pas de commentaires ». « Il est dommage, poursuit-on, que M. Péladeau ait attendu ces réactions pour nier ses déclarations ».

Au Journal de Montréal
Enfin, l'Association profession-

nelle des journalistes et des photographes du Journal de Montréal a déclaré, hier, être « soulagée d'apprendre que le président du grou-

pe Québec n'a jamais déclaré avoir été un grand admirateur d'Adolf Hitler ».

L'Association souligne que

c'est de bonne foi que ses membres se sont érigés contre « ce qui apparaissait être des déclarations antisémites et chauvines ».

En outre, l'association tout en exprimant ses regrets du tort que cet article « mensonger » a pu causer à M. Péladeau.

MAINTENANT
À CHARLESBOURG
centre jardin
HAMEL
1169, 80^e Rue Est.



UNE SYMPHONIE

Prestance et agrément.

De Fortin-Hommes, soulier de veau et cuir tressé dont l'empeigne est relevée d'une patte écossaise. En noir et brun moyen. De la collection

BALLY

International — Suisse



DE STYLES ET DE COULEURS

JEAN-PAUL
FORTIN

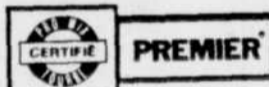


PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC
PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE



SUPER VENTE
NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Je veux un « Jardin Hamel »



PRO-MIX
Plus léger que la terre. Retient mieux et plus longtemps l'humidité. Produit du Québec.

8 pintes	Régulier \$3.49	Spécial \$2.49
17.5 litres	Régulier \$5.19	Spécial \$3.99
35 litres	Régulier \$8.19	Spécial \$6.49
3 pi. cu.	Régulier \$19.99	Spécial \$12.99



PISTOLET D'ARROSAGE MULTI-FONCTION
modèle #1940
Quatre (4) jets: concentré, plat, nébulisant et pluie fine.
Régulier \$27.99 **Spécial \$16.99**

TROUSSE « HAPPY GARDEN »
modèle #1158
Pistolet d'arrosage, fertilisant, reçoit les pastilles d'engrais soluble à l'eau.
Régulier \$31.99 **Spécial \$19.99**

TOURNESOL NOIR, 20 kg
Régulier \$19.99 **Spécial \$13.99**

TOURNESOL STRIÉ, 20 kg
Régulier \$24.99 **Spécial \$19.99**

MÉLANGE OISEAUX SAUVAGES, 20 kg
Régulier \$16.99 **Spécial \$12.99**

BALAI À FEUILLES

De 22 dents
Un outil indispensable le printemps, avec ressorts chromés.
Manche 54" (137 cm)
Largeur 22" (41 cm)
Régulier \$7.99

SPÉCIAL
\$3.99

SÉCATEUR À MAIN

Modèle #3057-B-1/4
Régulier \$12.99

\$7.99
SPÉCIAL



- CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est.
- ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel.
- BEAUPORT 1350, boul. des Chutes.
- SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy.
- SAINT-DAVID 4800, boul. de la Rive-Sud.

Certains items pourraient ne pas être disponibles au moment de votre visite. Date limite de fin de promotion le 22 avril 1990.

L'ingrédient actif, le R-11, est en vente depuis 40 ans

Au Canada et aux USA, 95 insectifuges sont retirés du marché

MONTREAL (PC) — Dans un geste sans précédent dans les annales canadiennes de la santé, Santé et Bien-être social ainsi qu'Agriculture Canada ont interdit hier soir la vente de 95 insectifuges vendus sous forme de lotions ou d'aérosols, destinés à débarrasser les humains et les animaux des « bibites » de toutes sortes qui lorgnent leurs épidermes et les toisons.

Les deux ministères ont aussi demandé à tous les Canadiens de cesser d'utiliser ces produits vendus librement dans les supermarchés, les dépanneurs et les magasins de sport. Les timorés de la piqure sont, de plus, invités à ne point jeter aux ordures ménagères les canettes, bouteilles, petits pots et tubes en raison de l'impact cumulatif global que représente l'entassement dans les dépotoirs municipaux de dizaines de milliers de gallons de ces insectifuges.

Santé et Bien-être social tentait hier d'amener Environnement Canada à solutionner ce problème, a déclaré le Dr Leonard Ritter, chef de la division des pesticides au ministère fédéral de la Santé. Une autre porte-parole d'Agriculture

Canada, Mme Christiane Ranger, a dit qu'on songeait à une série de « dépôts » à travers le pays.

Les citoyens peuvent savoir sans frais 1-800-267-9675 si les insectifuges en leur possession figurent dans la liste des 95 produits retirés du marché.

On trouve dans la liste des produits interdits des marques aussi connues que Hartz, Tantoo, Hunter, Off et sa marque Deep Woods, CCL, Fuller, Johnson, Sanex, Trojan, Wedgco, Zoecon, Wheels, Animax, Hagen, Win, Combat, Copeland, Coop, Surekiller, Pyroicide, Pik, Flink, etc.

Les insectifuges ne sont pas des insecticides, mais comme leur nom l'indique, des agents répul-

sifs chargés de tenir à distance sécuritaire, sinon respectable, ces charmantes bestioles qui rendent si tangible le contact avec la nature. Ce principe général souffre certaines exceptions car plusieurs produits, utilisés notamment pour débarrasser chats et chiens des tiques et des puces, arrivent à intoxiquer complètement ces menaces héréditaires de la civilisation.

Décision américaine

La décision des autorités fédérales ne découle pas de preuves scientifiques formelles, a expliqué M. Ritter, mais découle de la décision du fabricant, la compagnie McLaughlin Gormley King MGK, de Minneapolis au Minnesota, d'en demander le retrait du marché.

« L'agent actif » en cause, le bis butylène-2 tetrahydro-2,3,4,5 furfural2 MGB, plus commodément



appelé le « R-11 », se retrouve dans environ la moitié des insectifuges vendus au Canada. Ce produit, a raconté M. Ritter, a été homologué par Agriculture Canada à la fin des années 50. C'est parce qu'elle savait que son R-11 allait être réévalué avec d'autres insectifuges que MGK a entrepris une série d'études sur son innocuité.

Des tests

Deux séries de tests ont été effectués. Une première portant sur les effets à long terme du R-11 a révélé une incidence anormale de « changements pathologiques » aux ovaires des souris et des

rates, explique M. Ritter. L'autre série, qui portait uniquement sur des rats, a révélé plusieurs anomalies génétiques. Les tests portaient sur le taux de mortalité associé au produit mais les constatations imprévues auxquelles ils ont donné lieu ne peuvent établir un lien de cause à effet. Ces tests ne constituaient qu'une première phase des recherches planifiées.

Mais les questions suscitées par ces découvertes ont obligé la compagnie à faire un choix. Pour se conformer au processus d'homologation, elle devait démontrer par d'autres études coûteuses l'innocuité de son produit. Elle a choisi la solution la plus économique, indique M. Ritter, le 6 mars dernier.

Invité à dire comment un pro-

duit comme le R-11 peut éviter pendant 40 ans les mailles d'une révision serrée de son homologation, M. Ritter explique que cela dépend des quantités vendues et du temps écoulé depuis la dernière révision. La quantité totale de R-11 ne serait pas aussi importante par rapport aux pesticides agricoles. M. Ritter n'a pu dire à quand remontait la dernière validation des données sur le R-11.

LES ANNONCES CLASSÉES LE SOLEIL 647-3311 ça sonne!

AUBAINE MACHINES À SLUSH
État neuf, 1 950 \$
529-5734

NOUVEAU DÉPART
programme de réorientation pour les femmes
Connaissance de soi, autonomie, implications affectives et corporelles, rédaction du curriculum vitae, la technique d'entrevue, le retour aux études, le plan d'action, etc.
Le cours débute le lundi 9 avril 1990.
Pour information: 843-8632 652-7045

LE TOUR DU MONDE EN 80 SECONDES...



Je m'offre les saveurs et les couleurs du monde entier en une seule visite au **POTAGER CÔTÉ**. Des fruits et des légumes de partout ailleurs au goût des gens d'ici.



UN VOISIN DE QUALITÉ

21^E SALON DE L'AUTO Sport

DU 6 AU 8 AVRIL AU PAVILLON DE LA JEUNESSE, PARC DE L'EXPOSITION

en collaboration avec la Brasserie O'Keefe, Quaker State, Télévision Quatre-Saisons et CHIK-99

Sur présentation du billet de stationnement du Parc de L'Exposition, une remise de 2.00\$ sera accordée sur le prix d'entrée en plus d'un coupon vous donnant droit à deux (2) hamburgers régulier pour le prix d'un. gracieuseté des HARVEY'S participants.

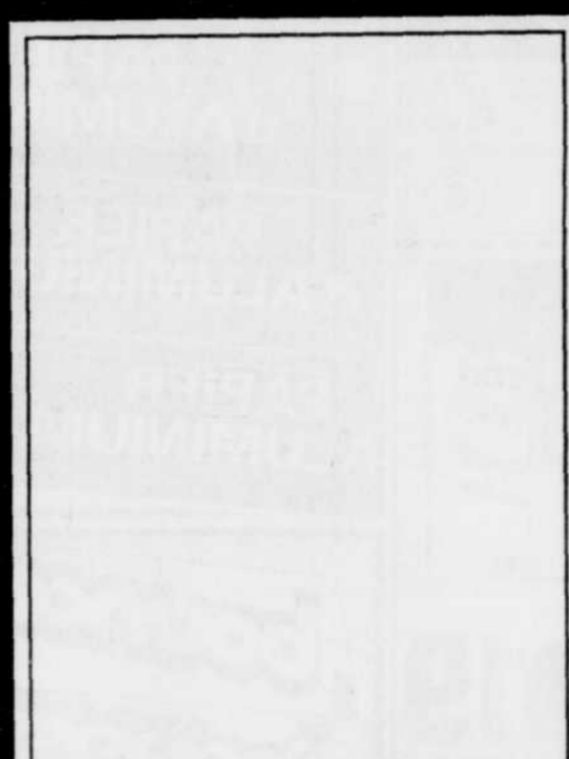
HORAIRE DU SALON:
Vendredi le 6 avril - 17h à 23h
Samedi le 7 avril - 11h à 23h
Dimanche le 8 avril - 11h à 21h

PRIX D'ENTRÉE:
7.00\$ Adultes
3.00\$ Enfants (moins de 12 ans)



EN PRIMEUR L'authentique BATMOBILE du film BATMAN
Clarion Auto Audio
ROBOCOP le personnage Mi-homme. Mi-machine. tout policier

ENCORE UNE FOIS, DU JAMAIS VU À QUÉBEC



Pourquoi se fier à une photo?

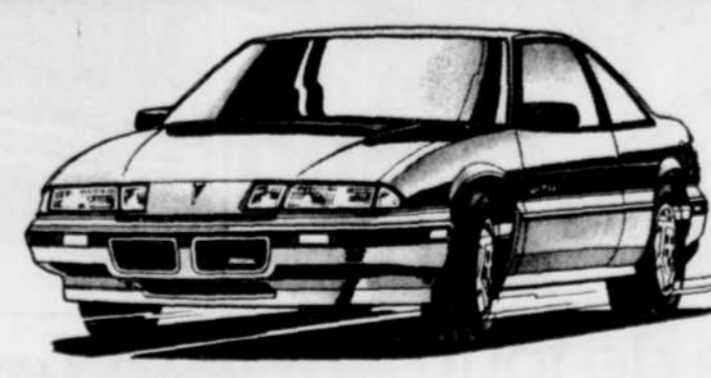
L'original, C'EST VOUS!

Place Sainte-Foy 651-6885

Maxima coiffure
L'équipe

COIFFURE • ESTHÉTIQUE • PÉDICURE • MANUCURE • COUPE BRUSHING À PARTIR DE 22\$

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT...



À PARTIR DE **18 495\$**

GRAND PRIX 1990
tout équipée

6 cylindres, automatique, servofrein, servodirection, régulateur de vitesse, roues d'aluminium, ensemble sport, air conditionné, radio AM/FM stéréo-cassette et 4 haut-parleurs.

TAUX DE FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DE 48 MOIS

OUVERT AUJOURD'HUI SAMEDI JUSQU'À 17h



CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER 659-6420

Voisin de la gare d'autobus Voyageur
LE SEUL CONCESSIONNAIRE PONTIAC BUICK CADILLAC DE QUÉBEC RECOMMANDÉ PAR LE CLUB AUTOMOBILE



Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h et même le samedi, jusqu'à 17 h

JOYEUSES PÂQUES



179

CHOCOLAT PUR SOLIDE LAPIN 400 g

MOULE EN CHOCOLAT PUR LAPIN DEBOUT #7463 PJC JEAN COUTU 380 g

699



MOULE EN CHOCOLAT "RALLIEMENT DE PAQUES" ALLAN 300 g

389



POULE EN CHOCOLAT "PUITS CHANCEUX" 160 g ou LAPIN EN CHOCOLAT BILLY BUNNY 170 g

199 AU CHOIX

ÉCONOMISEZ 80¢

à l'achat de chocolats POT OF GOLD, bte de 450 g



599

SANS COUPON **679**

Limite 1 coupon par client. Valable du 8 au 14 avril 1990. Remboursement: A.C. Neilsen 16305986

ÉCONOMISEZ 60¢

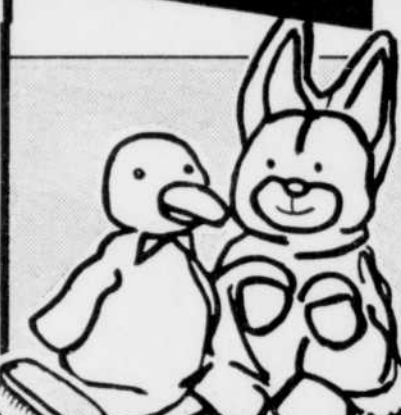
à l'achat d'œufs de Pâques remplis de mini tablettes de chocolat assorties.



339

SANS COUPON **399**

Limite 1 coupon par client. Valable du 8 au 14 avril 1990. Remboursement: A.C. Neilsen 35500302



ANIMAUX EN PELUCHE ASSORTIMENT DU PRINTEMPS #7529, AU CHOIX

699

LAPIN SCOTT #7227

1199



ASSORTIMENT DE MOULES EN CHOCOLAT JEAN & CHARLES

699

1399 300 g 750 g



MOULE DE CHOCOLAT PUR ECUREUIL #7373 DING #7538 PJC JEAN COUTU, AU CHOIX

599

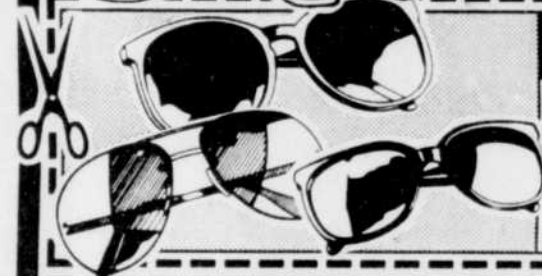


Samedi le 7 avril '90
de 10 heures à 17 heures
obtenez des renseignements
sur l'hygiène dentaire
au kiosque en succursale



CROUSTILLES PJC JEAN COUTU 200 g, AU CHOIX

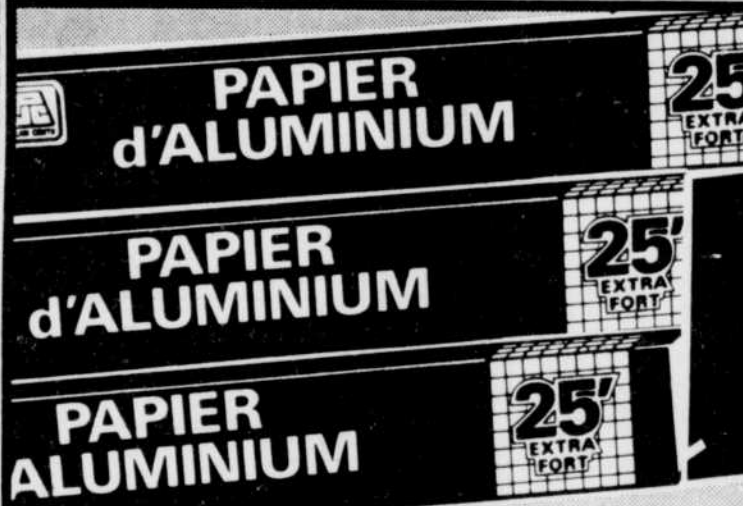
.89



ÉCONOMISEZ 2\$

à l'achat d'une paire de LUNETTES SOLEIL PJC JEAN COUTU

Limite 1 coupon par client. Valable du 8 au 14 avril 1990.



PAPIER D'ALUMINIUM 12" x 25' PJC JEAN COUTU

.79



ÉCONOMISEZ 30¢

à l'achat de shampooing ou revitalisant TAME, 450 ml

169

AU CHOIX AVEC COUPON

SANS COUPON **199**

Limite 1 coupon par client. Valable du 8 au 14 avril 1990. Remboursement: A.C. Neilsen 04002563054



SPEEDSTICK 75 g, SPEEDSTICK PLUS 70 g ou LADY SPEEDSTICK 50 g, AU CHOIX

219



BOUNCE Assouplissant textile Régulier x 35 Résistache x 32

359 AU CHOIX



JOY 2 Liquide à vaisselle 1 L

249



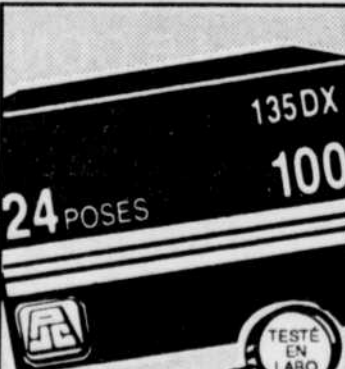
Courez la chance de GAGNER un voyage pour deux pour assister au 50e ANNIVERSAIRE DE BUGS BUNNY EN CALIFORNIE. (Détails en succursale)

Crest SCOPE JEAN COUTU



ACCU MASSAGE MAGNÉTIQUE Sandales

2399



FILMS 135 DX 24 POSES DÉVELOPPEMENT INCLUS PJC JEAN COUTU

999



BALADEUR RADIO AM/FM PROSONIC Ps2365

699

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Valable du 8 au 14 avril 1990

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

- Québec • 999, av. Cartier • 2090, boul. Ste-Anne • 5, Marie-de-l'Incarnation • St-Georges de Beauce • 11400, 1re Avenue • Charlesbourg • 8940, boul. Henri-Bourassa • Beauport • Carrefour Beauport • Ste-Foy • Place des Quatre-Bourgeois • Ste-Anne-de-Beaupré • 10516, Ste-Anne • Lévis • 24, Charles-A.-Cadieux (Place Carnaval) • Montmagny • 75, Taché O. • Riv.-du-Loup • 240, Lafontaine • 240, Lafontaine

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses", le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick.



Au Salon de l'auto-sport

Le jeune Jimmy a enfin pu prendre place dans la batmobile

« Mon nom ? Batman ! » La réponse lui vient aussi naturellement qu'il respire. Jimmy Bergeron est probablement le plus grand admirateur de ce légendaire personnage. Et hier, les organisateurs du Salon de l'auto-sport lui réservaient une belle surprise.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Alors que le reste du grand public a dû attendre à 17 h avant de pouvoir admirer la batmobile, vedette de ce salon, Jimmy a eu l'ultime honneur de prendre place à bord de l'engin dès les premières heures de la journée, et ce, en compagnie de Batman lui-même. Un cadeau que le gamin de six ans n'est pas sur le point d'oublier.

Jimmy, qui avait déjà fait connaissance avec Batman, il y a quelques semaines, grâce à la Fondation Rêves d'enfants, avait encore un petit rêve à réaliser : voir la fameuse batmobile... la vraie.

« J'ai fait un tour de batmobile ! » lance-t-il avec un large sourire. « Et j'ai embarqué dedans tout seul. »

« J'en ai une à la maison, une batmobile. C'est mon lit. Mais il ne fait pas de feu en arrière lui. C'est juste un lit. »

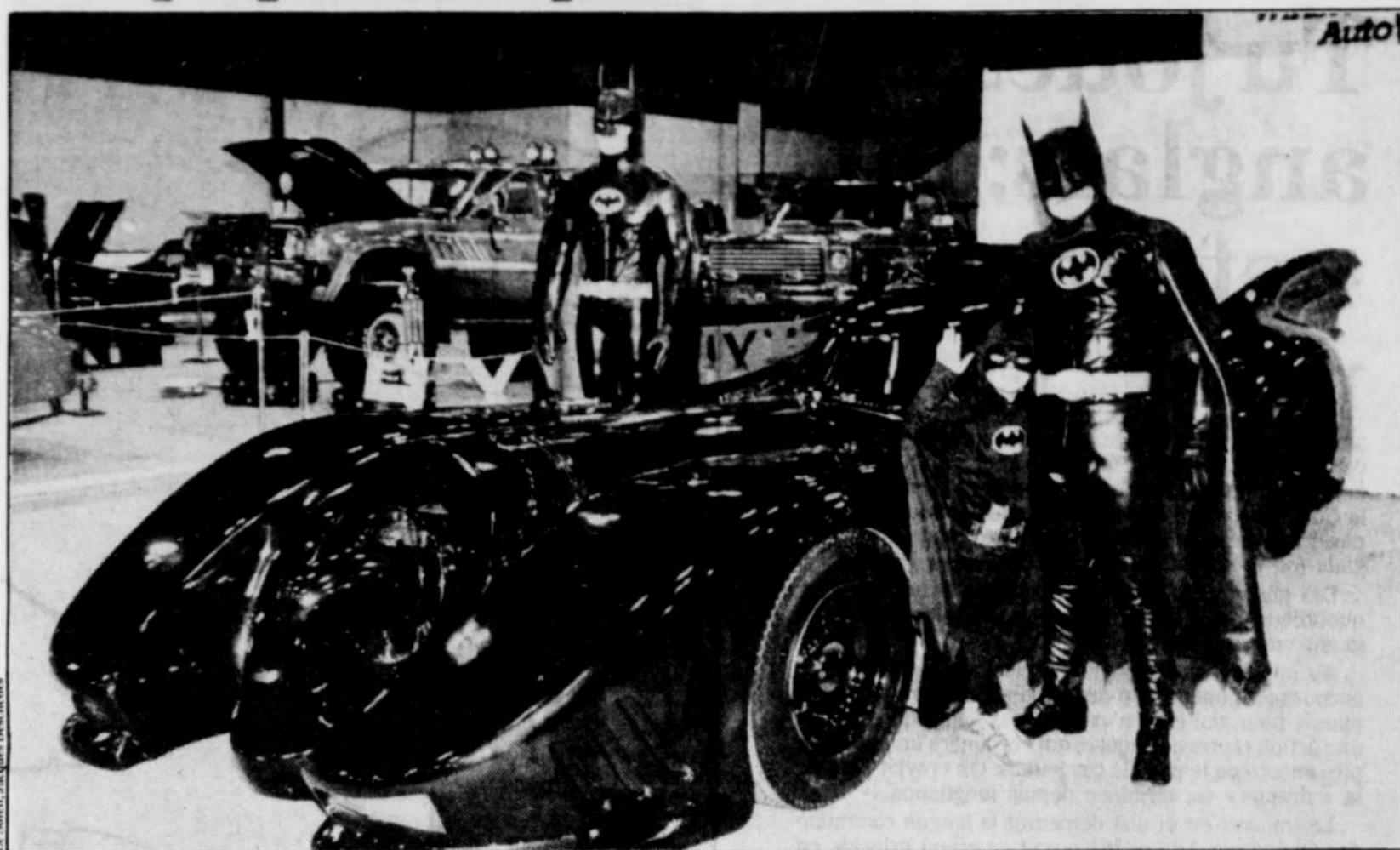
De toutes les voitures qui l'en-

touraient, Jimmy n'avait d'yeux que pour celle de son idole. Une idole dont il espère bien remplir les souliers un jour.

« Quand Batman va mourir, c'est moi qui vais le remplacer, poursuit-il avec certitude. J'ai le costume, et maintenant je connais la batmobile alors... »

« Il est comme sur un nuage », explique sa mère en regardant Jimmy se balader fièrement en compagnie de son grand copain Batman dans l'enceinte du Pavillon de la jeunesse. « Vous ne pouvez pas savoir quel plaisir ça fait de voir son fils aussi heureux. »

La batmobile ne fera peut-être pas le plaisir de tous les visiteurs qui franchiront les portes du Pavillon de la jeunesse ce week-end, mais ils trouveront certainement leur p'tit bonheur à rencontrer Robocop ou simplement à admirer les nombreuses voitures exposées... même si elles ne sont pas exposées en compagnie des demoiselles qui figurent sur le « magnifique » calendrier « show & street world » remis, hier, aux gens de la presse.



La batmobile, grande vedette du Salon de l'auto-sport, n'aura jamais été aussi bien entourée. Une statue de Batman, un Batman miniature en la personne de Jimmy Bergeron, et le meilleur ami de Jimmy... Batman.

Vos toitures coulent

Communiquez dès maintenant en toute confiance avec des experts

Toitures: élastomère
étanchéité
asphalte gravier
bardeaux asphalte

LES TOITURES BOURGET ENR.

Couverture de tous genres
RESIDENTIEL • COMMERCIAL
Tél.: 845-9147

COMMENCEZ MAINTENANT VOTRE CURE SOIN ANTI-CELLULITE

AGISSEZ! SERVEZ-VOUS D'UNE ARME EFFICACE...

...LE KEMO 2001 draine, nourrit, raffermi et relaxe. Il procure bien-être et équilibre, élimine les toxines, raffermi et facilite la pénétration de tous les produits.

INSTITUT MAD
coiffure • esthétique • bronzage

3742, av. des Églises, Charny (QC) G6X1X4
832-6194

OUVERT TOUS LES SOIRS

Vous avez le goût de l'informatique? Devenez

programmeur(euse)-analyste (420,51) ou technicien(ne) en informatique (420,31)

Établissement reconnu
Permis du M.E.S.S. 210578

Diplôme collégial
C.E.C. ou A.E.C.

Soutien à la recherche d'emploi

Ordinateur à la maison ou rabais sur le cours

Stage en entreprise locale ou internationale

Aide financière Prêt

Accès facile transport en commun stationnement gratuit

681-0082

8997, boul. du Versant Nord
Bureau 280
Sainte-Foy G1N 4C2
(voies du Palladium)

Session débutant en mai et en septembre

GRATUIT



DES BICYCLETTES CCM..



29" Moniteur STÉRÉO

Modèle Toshiba 29699, écran carré, haute résolution, télécommande multifonction, affichage à l'écran, câblelecteur, 50 mois de garantie pièces et main-d'oeuvre à domicile.

1249\$
vélo de montagne
GRATUIT

Vous pouvez ne PAYER QU'À L'ÉTÉ 90

Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Aucuns frais de crédit avant le 21 mai 90. Achat minimal de 300\$ exigé.

Collaboration
ENSEMBLE
Télévision
Quatre Saisons

La Clef de Sol met à votre service son grand pouvoir d'achat et de négociation pour vous offrir des robustes BMX et des superbes 15 vitesses de montage CCM, valant respectivement 119\$ et 249\$ en collaboration avec...

TOSHIBA

Magnétoscope VHS, HQ, Hi-Fi stéréo, modèle Toshiba M-621, télécommande, câblelecteur, affichage à l'écran.



Hi-Fi STÉRÉO
699\$
un BMX GRATUIT



28" Moniteur STÉRÉO

Modèle Toshiba 28-409, haute résolution, écran carré, câblelecteur, télécommande, affichage à l'écran, 50 mois de garantie pièces et main-d'oeuvre à domicile.

999\$
un BMX GRATUIT

** CCM, marque de commerce de Gestion CCM (1983) inc.



Aut. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand Nord, 840, Bouvier **627-0840**

2, rue Saint-Jean, angle Salaberry **524-8431**

ÉDITORIAL

Tu joues en anglais: la « strappe »!

Il aurait fallu chercher loin et longtemps pour trouver meilleure façon d'enlever le goût du Québec aux enfants des immigrants que le dernier éclair de génie de la Commission des écoles catholiques de Montréal: imposer des mesures disciplinaires à ceux qui parlent anglais (ou espagnol, ou turc, ou zoulou) à l'école.

Des gens qui se disent responsables et qui côtoient quotidiennement des enfants et des adolescents manquent vraiment de flair.

Au milieu d'une panoplie de mesures positives pour encourager l'intégration des allophones (dont on se demande pourquoi elles n'existent pas déjà), on retrouve une action répressive injuste qui entrainera une réaction pire encore de la part de ces jeunes. On croyait l'ère de la « strappe » terminée depuis longtemps.

Le français est et doit demeurer la langue commune des Québécois. La Loi 101 posait ce grand principe en évitant soigneusement toute possibilité de conflit personnel.

Une fois cette donnée reconnue, la tolérance locale, généralement, fait que les anglophones prennent l'habitude de vivre dans cette nouvelle société qui, plus assurée de ses droits, ne perdait pas son temps à harceler sa minorité.

La Loi 178 a rompu cet équilibre. Le gouvernement Bourassa a transformé une question de principe en un vulgaire jouet que l'on pouvait triturer à sa guise, comme en témoigne la triste trouvaille de l'affichage unilingue à l'extérieur et bilingue à l'intérieur.

Le français devait unir les Québécois de toute origine. Voilà que la CECM tombe dans le panneau des tracasseries individuelles.

Le projet de politique linguistique présenté cette semaine par les autorités scolaires de Montréal attise l'intolérance. Le délicat équilibre linguistique de la métropole du Québec, la nécessaire ouverture de la francophonie aux nouveaux arrivants, le respect des droits fondamentaux des anglophones, tout cela exige à la fois une orientation ferme et un doigté de tous les jours.

Plusieurs écoles de Montréal accueillent plus d'enfants de la Loi 101 que de Québécois francophones de souche. Les deux tiers des allophones, au primaire, fréquentent maintenant les écoles françaises. Dans certains quartiers, ces écoles ont un caractère carrément pluriethnique.

Beaucoup de ces enfants s'expriment mieux en anglais qu'en français. La communauté grecque, par exemple, vit en anglais. Catholiques d'obédience orthodoxe plutôt que romaine, les Grecs ont été rejetés des écoles françaises sous des prétextes religieux. Comment peut-on maintenant les obliger à toujours s'exprimer en français, sous peine de sanctions?

Digérer la Loi 101 prendra plus qu'une décennie. Les difficultés d'adaptation dans le monde scolaire dureront tant que le français n'aura pas vraiment pris toute sa place dans le monde du travail. Le français sert toujours de langue seconde dans des milliers de PME montréalaises: c'est là que doit s'exercer la coercition.

Mais comment les nationalistes d'ici pleuraient sur le sort des Louisianais à qui l'on défendait d'utiliser le français, peuvent-ils accepter de servir la même médecine aux minorités?

Les activités pédagogiques doivent se tenir uniquement en français. C'est l'évidence même. Mais pour le reste, que les directeurs se creusent le cerveau pour rendre le français attrayant, qu'ils sensibilisent les jeunes eux-mêmes à l'importance de communiquer dans la langue de la majorité.

Et rappelons-nous que s'il y a quinze ans, personne ne parlait anglais dans les écoles françaises, c'est que tous ces jeunes fréquentaient l'école anglaise.

Crise d'intégration, crise de croissance, certes, mais sur la voie du progrès. Les mesquineries proposées par la CECM vont à contre-courant.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Michel
ROY
Edméda

Qui plante le dernier clou ?

S'il on s'attarde à dénombrer les clous dans le cercueil du lac Meech et à déterminer qui aura planté le dernier avant l'arrivée du catafalque, l'histoire indiquera que le vrai fossoyeur ne fut pas l'Assemblée nationale du Québec avec sa résolution dite historique du 5 avril, mais plutôt Clyde Wells imposant la clôture pour contraindre son assemblée législative à révoquer la ratification que cette province avait déjà donnée sous le gouvernement de Brian Peckford.

Il y a dans cette façon de faire une brutalité législative, morale et constitutionnelle dont on chercherait en vain les précédents dans l'histoire de ce pays. On peut y voir, bien sûr, toute la rancoeur accumulée d'un peuple si longtemps réduit à la pauvreté dans un pays dont il se sent rejeté; toute l'amertume engendrée par le mauvais contrat que le Québec lui a passé en 1969 pour obtenir à bon compte l'énergie électrique de Churchill Falls; tout le malaise anti-québécois qui remonte à l'affaire du Labrador, territoire réclamé par Québec mais que le Conseil privé de Londres attribua à Terre-Neuve en 1929. Cela est vrai à des degrés divers, mais il y a autre chose.

De tous les opposants à l'entente constitutionnelle de 1987, le plus convaincu de

son bon droit, le plus résolu dans ce long combat, aura été M. Wells. S'il n'en restait qu'un seul sur le champ de bataille, ce serait le premier ministre de Terre-Neuve.

Les autres adversaires, Gary Filmon, Sharon Carstairs, Frank McKenna, Gary Doer sont tantôt opportunistes, ambigus et faibles, tantôt louvoyants, passionnés et intéressés. Aucun n'est comme Clyde Wells imprégné d'une aussi grande ferveur fédéraliste, la seule qui puisse sauver Terre-Neuve de l'indigence, de l'isolement, de la dégradation économique et sociale.

À l'été et à l'automne de 1987, tous ceux qui partageaient l'horreur qu'inspirait Meech à M. Trudeau, ses anciens collègues du pouvoir, une partie de l'établissement du parti libéral, des socio-démocrates, des intellectuels et des universitaires du Canada anglais, beaucoup de fonctionnaires supérieurs — anciens et actuels — qui ont des idées bien arrêtées sur la cohésion de ce pays, tous ces gens ont formé, sans toujours le savoir, une vaste coalition anti-Meech et anti-nationaliste.

Il fallait une bonne fois, disait-on le soir après de longs dîners fins, mettre un frein aux revendications et aspirations incessantes du Québec, au risque d'une sécession. Le Canada ne pouvait plus en-

durer ces régimes particuliers et ses interminables demandes fondées sur les distinctions culturelles et linguistiques.

Or pour combattre Meech, les grands-prêtres de ce mouvement ont vite constaté que leur allié naturel, le plus dur, le plus inflexible, était Clyde Wells. M. Trudeau (et une poignée de collègues du bureau Heenan-Blakie) ont éclairé, conseillé et soutenu l'homme de Terre-Neuve (qui fut conseiller juridique en matière constitutionnelle au Conseil privé quand M. Trudeau était premier ministre).

Vendredi matin, M. Wells pouvait dire à tout ce beau monde: mission accomplie!

Il n'était même pas besoin de voter à l'Assemblée nationale la résolution historique pour faire échec à toute tentative de modifier l'Accord avant sa ratification finale. Il n'y aura pas d'accord parce que MM. Filmon et Wells n'en veulent pas. Le message qu'ont voulu lancer les législateurs québécois n'est pas différent de celui que Robert Bourassa a diffusé 126 fois depuis deux ans: l'Accord sera approuvé dans sa forme actuelle, sans changement, ou tombera.

Alors pour quoi cette résolution de front commun qui fait de M. Parizeau le grand défenseur d'un Accord qu'il n'a cessé de pourfendre au point d'aller dire aux Canadiens des autres provinces qu'il com-

prenait leurs craintes au sujet des droits et libertés?

Pour le PQ, c'est une importante victoire stratégique. Mais quel but poursuit le gouvernement?

Dans les couloirs, on explique que M. Bourassa veut tuer dans l'oeuf toute tentative de négociations parallèles qui amèneraient les provinces, en accord avec Ottawa, à modifier Meech APRES son adoption, par exemple en conférant au gouvernement fédéral le droit de promouvoir la dualité linguistique au Québec, comme le souhaite M. McKenna, droit qui porterait atteinte à l'article sur la société distincte.

Mais après quoi? Si Meech échoue, il n'y aura pas d'APRES dans les négociations constitutionnelles. Et si Meech pouvait encore passer par une opération du Saint-Esprit, rien n'empêche ensuite les provinces et le gouvernement fédéral de se remettre à la table constitutionnelle. La résolution de l'Assemblée nationale n'aura plus aucune portée.

On ne peut y voir qu'un message politique invitant Ottawa à refuser tout rôle de promoteur de la dualité linguistique, rôle que le Nouveau-Brunswick souhaiterait le voir jouer, même au Québec.

Mais ce n'est plus qu'une lointaine hypothèse théorique.

Votre Opinion

Un cas à considérer

(Lettre à Jean Clément, directeur, Société d'habitation du Québec)

J'aimerais porter à votre attention mon cas qui doit être semblable au cas de milliers de femmes divorcées au Québec.

En 1985, mon mari et moi avons acheté une maison à St-Émile dans laquelle j'habite toujours. Au moment de la signature du contrat, j'étais en Ontario (ancienne résidence) avec nos trois jeunes enfants.

A cause des distances, je n'ai donc pas pu devenir copropriétaire et mon mari devint l'unique propriétaire de la maison.

Or, en septembre 1989, nous divorçons. Comme nous étions mariés sous le régime de la société d'acquêts, j'ai gardé le droit inscrit dans notre jugement de divorce à la moitié de la valeur de la propriété, dans le cas où nous déciderions de la vendre. (...)

Or, un de vos agents vient de

m'apprendre que je n'ai plus droit au Programme d'aide à l'accession à la propriété parce que mon ex-mari n'habite plus dans notre maison.

J'ai les trois enfants à charge et c'est maintenant que cet argent serait utile!...

Pourriez-vous faire part de cette injustice aux décideurs en la matière? (...) Suzanne Cotte St-Émile

Sous-culture

Présentement à l'Ancienne-Lorette un comité « formé » en grande partie de ceux qui ont subi la défaite aux élections de 1983 veulent empêcher l'implantation d'une bibliothèque chez nous.

Il se fait appeler « comité du Gros bon sens » dont leur porte parole est M. Jean-Guy Lafrance qui se prétend un homme cultivé. Comité d'un visage à deux faces serait beaucoup mieux.

Je tiens à rappeler aux citoyens qui se sont fait rouler par

ce comité, que lorsque le gouvernement accorde des subventions pour une bibliothèque comme ce fut le cas pour Saint-Augustin dernièrement, la municipalité emprunte ce montant en question et est entièrement remboursée par ce dernier. Donc ça ne coûte aucun sou aux contribuables.

Je tiens à rappeler aussi à ceux qui se sont fait rouler par ce comité, que la ville de Saint-Augustin, en plus de la subvention, a emprunté un million \$, donc refilé aux citoyens, tandis que notre ville paiera comptant « sans aucun emprunt ».

Je crois que ce comité souffre de sous-développement culturel, et aurait besoin d'un peu de lecture. Il devrait prendre comme exemple le « gros bon sens » que les propriétaires de Saint-Augustin ont démontré.

Laurent Larcoix
Ancienne-Lorette

Ne pas confondre

À Radio-Canada, le jeudi soir

29 mars dernier, dans le bulletin des nouvelles, il fut encore question des événements déplorables survenus à l'orphelinat Mount Cashel de Terre-Neuve.

L'annonceur commit la méprise qui s'était déjà produite au même poste, mais dont rectification avait été faite, que les religieux affectés à cet orphelinat étaient des Frères des écoles chrétiennes.

Toutefois, il faut tout de suite ajouter qu'au terme de cette émission, le journaliste eut l'honnêteté de se rétracter: c'étaient plutôt des Christian Brothers qui étaient concernés.

Dans le public, il y a souvent confusion, parce qu'il s'agit de deux congrégations enseignantes similaires. Pour y voir clair, il suffit de rappeler que l'institut des Frères des écoles chrétiennes est une fondation française, suscitée par saint Jean-Baptiste-de-La-Salle, en 1680, alors que celui des Christian Brothers est une fondation irlandaise, qui doit son origine

en 1802 à un riche marchand de Waterford, Irlande, pour assurer l'éducation chrétienne de la jeunesse, spécialement des enfants pauvres. Comme cet institut irlandais, à l'instar de toutes les congrégations de frères enseignants, s'aligne étroitement sur la fondation pionnière lasallienne, il s'ensuit que l'on peut facilement confondre les deux congrégations. (...)

C'est une mise au point dont on a tout intérêt à faire son profit: l'histoire et la justice ne pourront qu'y gagner.

Philippe Sylvain
Sainte-Foy

Un chaud dossier

(Lettre à M. Marc-Yvan Côté ministre de la Santé et des Services sociaux)

Tenant compte de votre lourde charge de travail, je me rends au but précis de cette lettre: « Le dossier de la Fondation H.S.P.M. inc. ».

Vous ou votre attaché politique, devez être au fait de ce

« chaud dossier » qui repose quelque part dans votre ministère.

Je m'adresse à vous personnellement. (...) Mes demandes sont demeurées sans réponse, ni accusé de réception.

Je réitère donc, M. le ministre, ma demande pour une rencontre et je mets l'urgence sur l'urgence de cette dernière avant qu'une prise de décision formelle soit rendue et ce à l'encontre des usagers et résidents de la Fondation H.S.P.M. inc., organisme communautaire oeuvrant depuis 8 ans, s'étant prononcé contre une intégration possible au réseau de la santé et des services sociaux.

De plus, nous exigeons le maintien du statut actuel de la Fondation H.S.P.M. inc.

Advenant le cas où je n'aurais pas de nouvelle de vous avant le 6 avril 1990, je communiquerai avec vous via les médias.

Serge-Yves Domingue, prés. et représentant des bénéficiaires
Fondation H.S.P.M. inc.

LES DOSSIERS

REPORTAGE

Le contrat du siècle

La fin d'une longue marche à travers le désert

« Oui, c'est le plus gros contrat jamais négocié par les Métallos de la Côte-Nord et du Labrador. Mais, huit ans, c'est un temps énorme à passer pour voir la lumière au bout du tunnel », constate le coordonnateur des Métallos de la Côte-Nord, Jean-Claude Degrasse, en posant fermement les mains sur son bureau.



par Marc ST-PIERRE

Jean-Claude Degrasse, la barbe poivre et sel de la quarantaine, est assis dans ce même fauteuil où, avant lui, ont sué sang et eau les coordonnateurs des années noires du fer.

À côté, dans les locaux exigus des syndicats septiliens du fer, les présidents et leurs exécutifs sablent le champagne. Il y a de quoi! Le nouveau contrat collectif de travail qui vient d'être conclu avec la Compagnie minière IOC confirme des hausses salariales de plus de 30% et un bond tout aussi spectaculaire des avantages sociaux, notamment au chapitre des pensions de retraite. Ceci, au moment où il est établi que 34% de la main d'œuvre de l'IOC sera éligible à la

retraite au cours des trois prochaines années. C'est ainsi que le salaire de base passera d'environ 15\$ à plus de 20\$ l'heure.

Ce contrat collectif de travail est à quelques détails près le même que celui de la Compagnie minière Québec Cartier, intervenu un couple de semaines auparavant. Ce sont les travailleurs de cette entreprise qui l'ont baptisé « le contrat du siècle ».

Ces ententes entre les Métallos et les deux grandes entreprises du fer marquent la fin d'une longue marche à travers le désert.

« Les sacrifices des gars du fer sont faciles à identifier: fermeture de l'usine de bouletage et du concentrateur de l'IOC à Sept-Îles; fermeture de Schefferville; fermeture de Gagnon, etc », énumère à la volée M. Degrasse.

Au début de la décennie, il y avait 10 000 Métallos du fer; aujourd'hui, il y en a 5000, ajoute-t-il en substances.

Schefferville

Lawrence McBrearty, adjoint au directeur des Métallos au Québec, était coordonnateur de ce groupement quand l'industrie nord-côtière du fer a encaissé de plein fouet l'effet domino provenant notamment de la crise du pétrole qui a amené l'industrie automobile nord-américaine à se rationaliser. Sans oublier l'ouverture des mines de fer du Brésil dont la production a été jetée à vil prix sur les marchés mondiaux et aussi la montée du géant australien.

« C'est la fermeture de Schefferville, en 1982, qui a été le coup d'assommoir. C'est arrivé drôlement. Ni le syndicat, ni la population n'avaient été avisés par Brian Mulroney, le président de l'IOC à l'époque. Nous l'avons appris par les médias », indique M. McBrearty avec les consonnes légères de l'accent gaspésien.

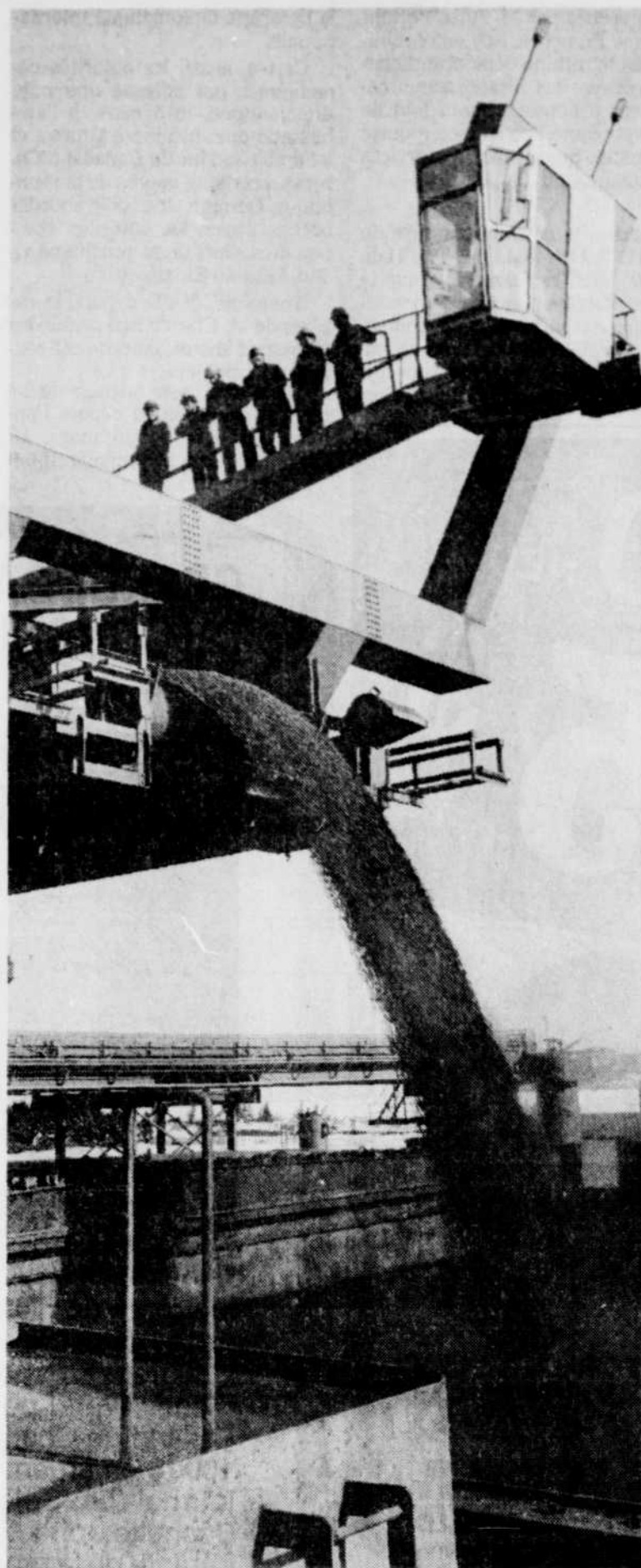
« Du coup, ceux qui croyaient à une réouverture de l'usine de bouletage de Sept-Îles, fermée un an auparavant, ont dû remballer leurs espoirs », souligne M. McBrearty.

À partir de ce moment et dans les cascades de mises à pied qui ont suivi, ils ont remballé leurs affaires au sens propre du terme, laissé aux banques les clés de leurs maisons et quitté la région, ajoute-t-il en substances.

La population de Sept-Îles, un temps au niveau de la barre des 32 000, se situait à moins de 25 000 au milieu des années '80.

De fait, après Schefferville, l'IOC n'a jamais plus été la même. Cette grande société a nagueré employé 7500 travailleurs et établi en 1979 un record de production de 27 millions de tonnes de fer!

À l'heure d'aujourd'hui, les travailleurs de l'IOC à Labrador City et à Sept-Îles sont de 2500 au total. Sa capacité maximale de production est de quelque 15 millions de tonnes.



Après avoir connu quelques années de disette, le marché du fer et de l'acier a repris lentement son souffle.

Gagnon

L'industrie du fer était aussi malade plus à l'ouest dans le triangle Port-Cartier-Gagnon-Fermont où produisaient intimement liées Sidbec-Normines et Québec Cartier.

La négociation du contrat de 1984 a eu quelque chose de particulier. Les Métallos ont d'abord parlé d'indemnités de départ, de pensions de retraite, de réaménagement des effectifs aux tables concernant Sidbec-Normines et Québec Cartier, précise M. McBrearty.

« Sidbec-Normines était en difficulté. C'était clair que le fer, de juridiction québécoise, allait mal. La question était de sauver des jobs. Les comités de négociation de Québec Cartier ont eu la bénédiction des autres pour négocier la survie de Fermont et de l'usine de bouletage de Port-Cartier. Ça n'a pas été une négociation », ajoute-t-il. Peu après, la ville de Gagnon et sa mine de Fire Lake devaient être rasées.

Pendant quelques années, la situation de l'industrie du fer de la Côte-Nord et du Labrador aura eu dans l'ensemble de quoi donner des frissons dans le dos.

Le discours des grandes minières aura été très explicite.

« L'entreprise n'a d'autre choix que de devenir le producteur de fer le plus rentable en Amérique-du-Nord », fit-on valoir chez IOC.

À coups d'innovations technologiques, à coups de hausses de productivité, à coups de programmes de participation des employés au bénéfice de l'entreprise, peut-être, peut-être pourrions-nous nous en tirer face aux géants brésiliens et australiens », nota de son côté le grand patron de Québec Cartier, Giorgio Massobrio.

Pas de concession

Cette conjoncture difficile devait amener les Métallos à mettre de l'eau dans leur vin. Les contrats collectifs du fer de la Côte-Nord cessèrent d'être les meilleurs de toute l'industrie minière du Québec.

« Mais il n'y a jamais eu de concession salariale de toute l'histoire des Métallos de la Côte-Nord. Les clauses salariales ont toujours été négociées à la hausse. Nos membres ont toujours été déterminés », insiste M. McBrearty.

Pour lui, il est clair que la solution ne résidait pas dans des concessions.

Depuis, la situation du fer et de l'acier s'est redressée. Les minières de la Côte-Nord et du Labrador tournent actuellement à pleine capacité.

« Le secteur de l'acier s'est raffermi depuis trois ans et il y a une croissance de la demande. Le bas absolu a été atteint en 1982 et 1983; des entreprises sont disparues, les bonnes sont restées », a expliqué au SOLEIL un expert qui a requis l'anonymat.

« À l'heure actuelle, le marché du fer et de l'acier va bien. Mais avec des réserves. C'est bon, mais c'est fragile », note de son côté un porte-parole de l'IOC en soulignant que des constructeurs d'automobiles songent à réduire d'environ 100 livres le poids de leurs véhicules.

Chez Québec Cartier, la directrice des communications, Georgette Gauthier, souligne que les carnets de commande de son entreprise ne sont pas encore complétés pour 1990.

Québec Cartier n'en est pas moins l'entreprise la plus productive et la plus informatisée au monde, selon les actionnaires japonais qui se sont joints à Dofasco, l'entreprise-mère, l'an passé.

Jean-Claude Degrasse synthétise: « La conjoncture était bonne. Les compagnies étaient au courant de nos intentions depuis au moins un an. La détermination de nos membres était à son meilleur. Nous avons eu tout l'appui technique de notre organisation syndicale. Nous avons repris le temps perdu, le temps ralenti. »

« Depuis que notre contrat est connu, nos téléphones à Sept-Îles et à Montréal ne dérangissent pas d'appels d'autres syndicats », conclut-il.

ANALYSE

Bourassa s'attèle à l'après-Meech

Le premier ministre Bourassa a fait ces derniers temps de très louables efforts pour s'assurer que l'accord du lac Meech échoue sans qu'il soit tenu responsable. En retirant son appui à l'accord, M. Clyde Wells lui a peut-être rendu sans le savoir un très grand service.



par Michel DAVID

En s'associant, cette semaine, à une motion du PQ rejetant les propositions du Nouveau-Brunswick ou tout autre amendement qui pourrait venir d'ailleurs, M. Bourassa a en fait mis un terme à trois ans de négociations, mais il ne faut pas le dire aussi ouvertement.

M. Bourassa savait dès le départ qu'il ne pourrait pas accepter les propositions de M. Frank McKenna, surtout celle qui confierait à Ottawa le rôle de promouvoir le bilinguisme « coast to coast ». Il en avait rejeté une semblable en 1987. Il a quand même fait semblant de l'examiner pendant deux semaines.

C'est que la vie ne s'arrêtera pas le 23 juin, date à laquelle l'accord du lac Meech deviendra caduc. Quel que soit le scénario que M. Bourassa a en tête pour l'après-Meech, divorce ou nouvelle « superstructure », il devra inévitablement se rassembler avec ses homologues des autres provinces pour en négocier les termes. Déjà la partie ne sera pas facile; gare à lui s'ils pensent qu'il n'a pas joué franc jeu.

Il est même un peu étonnant que le premier ministre n'ait pas cultivé l'équivoque plus longtemps. Devant le risque que le Québec se retrouve isolé comme en 1981 et que le Canada anglais concocte dans son dos un accord parallèle qui dénaturerait complètement l'entente de 1987, il a sans doute senti le besoin de tirer la ligne.

Il semble en être arrivé à la conclusion qu'il vaut mieux ne rien signer du tout et quitter le terrain constitutionnel, où le Québec ne sera jamais qu'une province sur dix, pour retourner sur le terrain purement politique où il est à égalité avec le Canada anglais.

Et si l'autre vilain dans cette histoire, M. Clyde Wells fera parfaitement l'affaire. Il a tout à fait le physique de l'emploi.

Le pigeon qui monte

La conjoncture a bien changé depuis l'époque où M. Bourassa rêvait de ramener le Québec au bercail constitutionnel « dans l'honneur et l'enthousiasme » avec l'aide de son ami Brian.

À 17% dans les intentions de vote, M. Mulroney n'est plus en position de forcer la main à qui que ce soit. En soumettant les propositions de M. McKenna à un comité de la Chambre des Communes, il reconnaît même implicitement que l'accord du lac Meech pourrait éventuellement être amendé, ne serait-ce qu'après le 23 juin.

S'il entretenait un vague espoir que son initiative permette un déblocage, le geste décisif posé par l'Assemblée législative de Terre-Neuve l'a ramené à la réalité. On ne voit plus très bien quelle pourrait encore être l'utilité de son comité.

De toute façon, M. Mulroney a complètement perdu l'initiative dans le dossier constitutionnel. « Il ne faut pas regarder le pigeon qui tombe, il faut regarder le pigeon qui monte », dit M. Jacques Parizeau. Or le pigeon qui monte actuellement est M. Jean Chrétien qui est en voie d'être plébiscité à la tête du Parti libéral du Canada.

La perspective très plausible que M. Chrétien devienne le prochain premier ministre du Canada doit hanter M. Bourassa. Personne ne peut sérieusement croire à son ralliement à l'accord du lac Meech. S'il succède à M. Mulroney, son premier souci sera de le démolir pour rétablir « l'ordre Trudeauien » des choses avec l'appui de sept provinces représentant 50% de la population canadienne.



Que nous réserve Robert Bourassa ?

Le danger du 7-50

Depuis des années, les libéraux accusent l'ancien gouvernement péquiste d'avoir sacrifié le sacro-saint droit de veto du Québec pour un plat de lentilles. Mais, en 1987, M. Bourassa n'a pas pris davantage de précautions pour protéger les conditions « minimales » qu'il posait pour réintégrer la constitution.

Le ministre Gil Rémillard a publiquement reconnu, cette semaine, qu'en vertu de la loi constitutionnelle de 1982, adoptée malgré l'opposition du Québec, c'est bien la règle du 7-50 qui s'appliquerait si on voulait amender pour accorder à Ottawa le rôle de promouvoir l'anglais au Québec.

M. Rémillard assure que la constitution met à la disposition du Québec les moyens de parer à une telle éventualité, mais l'exemple de 1981-82 démontre à l'évidence qu'il y a un risque. Et M. Bourassa ne prend pas de risque qu'il peut éviter.

Même si, dans la meilleure des hypothèses, l'accord du lac Meech est finalement ratifié, on peut imaginer combien le Canada anglais aura le sentiment d'avoir consenti un sacrifice énorme pour satisfaire cet éternel insatisfait qu'est le Québec.

M. Bourassa ne veut pas dire ce qu'il réclamera s'il y a une deuxième ronde de négociation mais il doit s'attendre à ce qu'on lui dise que son tour est passé.

La course pour le centre

Cette semaine, libéraux et péquistes sont entrés bras-dessus bras-dessous dans l'après-Meech. Après le vote « historique » qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, il était assez savoureux de les entendre discuter dans les couloirs du Parlement pour déterminer lequel des deux partis avait adopté la position de l'autre.

Tous les sondages sont unanimes sur un point: l'électorat québécois a franchi au cours des derniers mois un pas décisif vers la souveraineté. À tel point que le centre du spectre politique correspond à peu près à la souveraineté-association de M. Lévesque.

Il est impossible de prévoir quel nouveau concept sortira de l'esprit fertile du premier ministre Bourassa, ni le moyen qu'il choisira pour le faire approuver par la population. La composition du comité qui a été chargé d'élaborer différents scénarios annonce le plus grand pragmatisme.

D'une manière ou d'une autre, il faut cependant s'attendre à ce que M. Bourassa s'inspire beaucoup de la pensée du « père fondateur » au cours des prochains mois. M. Jacques Parizeau a intérêt à se méfier. Quand on a mal aux dents, un dentiste est sans doute préférable à un cordonnier, mais M. Bourassa est très doué pour apprivoiser de nouvelles techniques.

Le sort de la jeune *Élisabeth Portant...*

Une affaire potentiellement délicate pour Ottawa

Les autorités canadiennes se retrouveraient dans une situation « fort délicate », compte tenu de l'impact public inévitable, si jamais le sort de la jeune *Élisabeth Portant* se soldait par une disparition, ou pire encore par son décès.

par **ROGER BELLEFEUILLE**
LE SOLEIL

C'est le commentaire adressé par Me Richard Mailhot, dans un résumé de cette affaire, acheminé au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en date du cinq mars, par l'entremise du député de Lévis, M. Gabriel Fontaine.

Plus récemment, dans une autre missive au même député, soit le 30 mars, le procureur du couple *Portant-Roy*, revient à la charge. Il dit trouver « révoltant » que le gouvernement du pays abandonne la fillette à son sort, après que le même gouvernement lui eut accordé la citoyenneté canadienne.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, Me Mailhot a aussi exprimé l'opinion que les tribunaux

vécues par M. Jules Portant et Mme Françoise Roy en république Dominicaine démontrent clairement que les ressortissants canadiens à l'étranger sont loin de recevoir toute l'assistance requise en cas de besoin par les services consulaires du Canada.

Certes, le consul honoraire du pays à Puerto Plata, M. Tim Hall, a été mis rapidement dans le coup. Mais les pouvoirs d'un mandataire de ce niveau, au demeurant fort sollicité par les nombreuses agapes protocolaires, sont fort limités et ne pèsent pas lourd dans

la confrérie diplomatique internationale.

Certes, aussi, les autorités canadiennes ont adressé une note diplomatique, le 5 mars, à l'ambassade dominicaine à Ottawa et à l'ambassadeur du Canada, à Caracas, accrédité auprès de la république Dominicaine, doit aborder ce cas « avec les autorités compétentes » lors de sa prochaine visite à Santo Domingo.

Toutefois, dès le départ, le cabinet de M. Clark a mal évalué les tenants et aboutissants de cette situation complexe.

Dans une note signée de sa main et adressée au député Fontaine, en date du 16 mars, M. Clark lui-même se fourvoie. Il fait

état d'un cas relevant de la Convention internationale sur l'enlèvement des enfants que la république Dominicaine n'a pas signée. « Conséquemment, ajoute-t-il, mon ministère est limité dans l'action qu'il peut entreprendre. »

Or, pour Me Mailhot, cette affaire ne ressort aucunement de cette convention, puisqu'il s'agit essentiellement « du droit d'une citoyenne canadienne d'être rapatriée au Canada, compte tenu du fait qu'elle est retenue contre son gré en république Dominicaine ».

Une protection, finalement, reconnue par le Pacte international sur les droits civils et politiques, ratifié par le Canada et le gouvernement dominicain.



M. Jules PORTANT

EXCEL 90 NEUVE
À PARTIR DE
7 995 \$ *

GARANTIE DE 5 ANS OU 100 000 km

Taux d'intérêt réduit
Des voitures bien pensées

STE-FOY
CD
HYUNDAI

654-9292
2650, Dalton, Parc Colbert
Sainte-Foy
* Transport et préparation en sus

ESSAI DE CONDUITE
LESOLEIL

GRANDE GAGNANTE LES MOTS MAGIQUES
DU CONCOURS

Mercredi dernier, Le Soleil procédait au tirage du gros lot dans le cadre de la promotion "Les mots magiques". L'heureuse gagnante d'un voyage pour quatre (4) à Walt Disney World pour une (1) semaine est madame Jeannette Ferland de Charlesbourg. De plus, madame Ferland recevra 1000 \$ en argent de poche puisque elle est une abonnée du journal Le Soleil. Sur notre photo: monsieur Léopold Béchette, directeur du tirage et madame Michelle Doré, gérante de la promotion au quotidien Le Soleil.

L'ENTREPOSAGE FOURRURE
Chez *Laliberté*
TOUTE UNE ÉCONOMIE AVEC LA CARTE PRIVILÈGES

En entreposant votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté, vous recevrez la CARTE PRIVILÈGES qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. C'est magique, obtenez en tout temps:

- 10%* de rabais sur TOUS vos achats, MEME sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.
- LES RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques. Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES
C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de chez Laliberté.

10% DE RABAIS
De plus, si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre, nous vous accordons un rabais de 10% sur le coût de votre entreposage.

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS
Chaque manteau entreposé dans les voutres chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

TRANSFORMATION FOURRURE
Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaudière et attrayante pelisse, réguler à partir de 750 \$.

NETTOYAGE
Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.

123 ANS D'EXPÉRIENCE
Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 123 ans!

laliberté Fourrures
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
525-4841

INNOVATIONS
en climatisation

Pinguin
Enfin! Un climatiseur mobile

Programmable, fonctionnement silencieux, ne requiert pas d'installation, s'acclimate partout!

1 895 \$
taxe incluse
quantité limitée

MITSUBISHI
Thermopompe / Climatiseur

Quand le design, l'efficacité et le faible seuil sonore s'allient pour assurer le confort absolu.

Idéal dans les résidences, condos, solariums, bureaux... sans conduits d'air et que l'on prétendait impossibles à climatiser/chauffer.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF À QUÉBEC POUR MITSUBISHI

LES CONTRÔLES

TÉLÉPHONE: 622-4025 - TÉLÉCOPIEUR: 622-8523

Gaudreau Naud INC.
CENTRE COMMERCIAL LEBOURGNEUF

(Salle de montre près de Ikea)